

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

Vol. V, No 8.

Saint-Justin, 1er juin 1926.

Rédigé en Collaboration.

Charles-Louis Tarieu de Lanaudière

1743 — 1811

Charles-Louis Tarieu de Lanaudière, naquit à Québec, le 14 octobre 1743, de Charles-François-Xavier Tarieu de Lanaudière et de Louise-Geneviève des Champs de Boishébert. Il s'adonna de bonne heure à la carrière militaire. A seize ans, il était déjà officier dans les troupes du détachement de la Marine. Il prit part à la bataille des Plaines d'Abraham et à celle de Sainte-Foye où il agissait comme aide-Major du régiment de la Sarre. C'est à cette dernière bataille qu'il reçut une balle dans la jambe. (1)



Charles-Louis Tarieu de Lanaudière

Après l'arrivée de la flotte anglaise devant Québec, M. de Lanaudière, suivit son régiment à Montréal, après la capitulation de cette dernière ville, le 8 septembre 1760, prisonnier de guerre comme tous ses compagnons d'armes, il passa en France où il servit jusqu'en 1767.

Ayant obtenu ses passe-ports du gouvernement anglais, en 1767, pour venir au Canada, son père songea à l'intéresser au développement de la colonie. En conséquence, le 5 janvier 1768, il lui donna sa seigneurie du Lac Maskinongé. (2)

Le 10 avril 1769, il épousait à Montréal, Geneviève-Elisabeth-Louise de la Corne, fille de Louis de la Corne de Chapt, seigneur de Terrebonne, et de Elisabeth de Ramesay.

En août 1770, il accompagna en Angleterre, le gouverneur Carleton, en sa qualité d'aide de camp dont il avait été nommé en 1768.

En 1772, Charles de Lanaudière acceptait la donation de la seigneurie de Sainte-Anne. (3)

Durant l'invasion américaine de 1775, le chevalier Charles de Lanaudière se fit le défenseur de la colonie et sauva même le gouverneur Carleton, dans sa fuite de Montréal à

Québec, au mois de novembre 1775. Il prit part à la défense de Québec, contre Montgomery. Dans l'été de 1777, il suivit le général Burgoyne dans son expédition contre la Nouvelle-York, étant revenu au Canada à la fin d'août 1777, le chevalier de Lanaudière échappa ainsi à la honte de la capitulation de Saratoga.

En 1778, le chevalier Charles de Lanaudière rend Foi et Hommage au gouverneur Frédéric Haldimand de ses fiefs et seigneuries de Sainte-Anne et de Maskinongé. C'est également en cette année qu'il avait acheté le fief Marie-Anne ou de Carufel contigu à sa seigneurie du Lac Maskinongé.

A l'automne de 1778, Charles de Lanaudière accompagna le gouverneur Carleton, en Angleterre. M. de Lanaudière passa huit ans en Angleterre. A son retour au pays, en 1786, il fut nommé conseiller législatif.

En 1788, M. de Lanaudière soumit au gouverneur Dorchester une requête qui proposait d'adopter dans la concession des terres le free and common socage, tenure franche anglaise. Cette démarche n'eut pas l'heur de plaire aux autres seigneurs, ils protestèrent tant et si bien que le conseil législatif n'osa rien changer.

M. de Lanaudière fut appelé en 1792, à faire partie du nouveau conseil législatif.

Ce n'est qu'en 1793, que l'honorable Charles de Lanaudière fit arpenter sa seigneurie du Lac Maskinongé, par James Rankin. C'est alors que l'on s'aperçut que le grand Lac Maskinongé, au lieu d'être situé à l'extrémité nord de cette seigneurie, et partant en faire partie, en était, au contraire, éloigné de plusieurs milles à l'ouest. Dès que M. de Lanaudière fut au courant de cet arpentage, il envoya une requête au bureau des terres de la Couronne, demandant un nouvel octroi de terrain de manière à inclure dans sa seigneurie le Lac Maskinongé, prétextant que c'était une erreur. Il réclamait également une lisière de terrain autour du Lac, jusqu'à une profondeur de six chaînes à partir de l'extrémité de la baie la plus profonde, ainsi que l'étendue de terre comprise entre le lac et la seigneurie Lanaudière proprement dite. C'était une augmentation de terrain de 100 arpents de profondeur sur près de 6 milles.

Mais cette requête ne semble pas avoir eu les résultats que son auteur en attendait, car la difficulté ne fut réglée définitivement qu'en 1825 sous le seigneur Toussaint Pothier.

En 1798, l'honorable Charles de Lanaudière, fit arpenter la partie nord est de sa seigneurie pour former l'arrière fief Hunter ainsi nommé en l'honneur de Peter Hunter, qui fut un militaire de marque.

Le 25 juin 1799, M. de Lanaudière était nommé quartier-maître général de la milice canadienne.

C'est lui qui concéda de 1778 à 1811 les terres des seigneuries Marie-Anne de Carufel et de Lanaudière. En 1779, dans le fief Marie-Anne de Carufel, il concéda des terres aux Loyalistes américains.

En 1804 (4) l'honorable Charles de Lanaudière eut la concession du Canton Somerset, comprenant 8,300 acres de terre. En 1806, (5) il concéda l'arrière fief Hope, extrait de la seigneurie du Lac Maskinongé, à la suite d'un procès intenté contre lui et perdu, en faveur des héritiers de Jacob

Jordan.

M. de Lanaudière avait été nommé grand voyer de la Province, en 1768 et il le demeura jusqu'à son décès en 1811.

Le chevalier Charles-Louis Tarieu de Lanaudière mourut à Québec, le 2 octobre 1811 et il fut inhumé dans la cathédrale. De ses trois enfants nés de son mariage, il n'en laissait qu'une fille: Marie-Elisabeth-Joseph Tarieu de Lanaudière.

Son épouse décéda à Québec, le 30 mars 1817.

CHARLES DRISARD.

(1) Cf. La famille Tarieu de Lanaudière, par P.-G. Roy, Lévis, 1922.

(2) Acte devant Saillant, notaire à Québec.

(3) Acte de Saillant, notaire à Québec, le 11 novembre 1772.

(4) Concession en date du 21 avril. Liste des terrains concédés par la Couronne de 1762 à 1890. Page 10.

(5) Par acte de Me Louis Chaboillez, notaire à Montréal, le 12 février 1806.

DECOUPURE DU JOURNAL

DE MONTREAL, MAI 1902

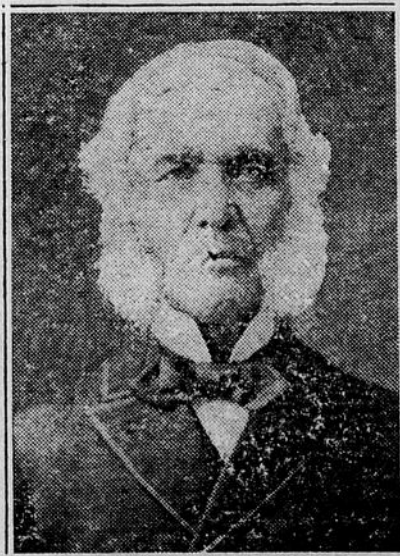
GEORGES CARON

Ancien député de Maskinongé

Une dépêche de Saint-Léon, comté de Maskinongé, nous apprend la mort arrivée hier matin, de Monsieur Georges Caron, ancien député du comté de Maskinongé. Bien que malade depuis quelques mois rien ne faisait prévoir une fin aussi proche; car, ces jours derniers encore, M. Caron semblait prendre un regain de santé.

Cet homme a joué un rôle marquant dans la politique, surtout dans le district de Trois-Rivières, et sa mort mérite plus qu'une mention ordinaire.

Georges Caron naquit à la Rivière-du-Loup, le 29 avril 1823. Il avait donc atteint, depuis un mois, sa quatre-vingtième année. En 1847, le 31 août, M. Caron épousa Marie-Aurélié, fille de l'hon. M. Etienne Mayrand et de Thérèse Heney. De ce mariage naqu-



GEORGES CARON.

(M.-M. Côté, Photo., Louiseville).

rent plusieurs enfants, entr'autres la Révde Sr Marie-de-Jésus, des Ursulines des Trois-Rivières et qui, tout récemment encore, était supérieure générale de sa Communauté. En deuxième noces, M. Caron épousa sa propre nièce, Mlle Philomène Fleury, fille de feu Joseph-Amédée Fleury, et de Julie Caron. De ce mariage naqurent encore plusieurs enfants, parmi lesquels se trouve M. Hector Caron, député actuel de Maskinongé à la législature de Québec.

M. Georges Caron passa sa jeunesse à Sherbrooke, chez son oncle Gabriel Caron, qui lui donna le goût du commerce et lui enseigna l'anglais. De retour à Saint-Léon, il se livra d'abord à l'enseignement, puis fonda la maison de commerce que son fils Hector dirige encore aujourd'hui. C'est dans cette branche que M. Caron acquit l'une des plus solides fortunes de tout le district de Trois-Rivières.

En 1858, M. Caron fut élu député de Maskinongé, au Parlement du Canada.

Du 14 décembre, 1858, au 16 mai 1863, il fut le champion des idées conservatrices en parlement, pendant que son ami de cœur, feu le Dr L.-L.-L. Désaulniers représentant également le comté de Saint-Maurice au même parlement. En 1863, M. Caron, de même que son ami, le Dr Désaulniers, fut battu sur la question du bill de la Milice. Mais, en 1867, il prenait sa revanche et entra au parlement d'Ottawa par une grande majorité sur son adversaire feu M. Moïse Houde, qui, alors, ardent libéral, fit depuis de vaillantes luttes en faveur du parti conservateur.

L'alliance des deux rivaux n'empêcha cependant pas la défaite de M. Caron, en 1872. Cette année là, M. Caron soutint une lutte terrible contre M. L.-A. Boyer et ne fut défait que par quelques voix.

Ce qui prouve jusqu'à quel point le parti conservateur était alors fort dans Maskinongé, c'est que M. Alexis-L. Désaulniers, député conservateur au local, mais qui appuyait M. Boyer, obligea ce dernier à arborer les couleurs conservatrices, le prix de la nomination. L'année suivante, après la dissolution du parlement, M. Caron entreprit encore la lutte contre M. Boyer, mais fut encore défait. En somme on peut dire sans exagération que, pendant quarante ans, Georges Caron, a vaillamment défendu les idées conservatrices dans le comté de Maskinongé. Les vieux d'aujourd'hui se rappellent encore que, à cette époque déjà reculée, les chefs conservateurs du district de Trois-Rivières étaient l'hon. Dr J. J. Ross, dans Champlain, le Dr L. L. L. Désaulniers, dans Saint-Maurice, M. Georges Caron, dans Maskinongé, et feu l'hon. M. Joseph Gaudet, dans Nicolet. De cette phalange de vieux lutteurs, M. Georges Caron est à peu près le seul qui n'ait pas reçu de récompense de son parti.

C'est peut-être à cause de cela que, ces dernières années, M. Caron s'est entièrement abstenu de prendre la plus petite part aux affaires publiques. Quoiqu'il en soit la carrière politique de cet ancien député a toujours été très honorable et il laisse une renommée intacte à ses enfants.

Les funérailles de M. Georges Caron auront lieu à Saint-Léon de Maskinongé, lundi matin.

Nous offrons aux familles Caron et Fleury nos plus sincères condoléances.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

Editeur-Propriétaire,

SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 60 cents pour les Etats-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année.—Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

JUIN

Dernier Quartier, le 3, à 3.09 a. m.
Nouvelle Lune, le 10, à 5.08 a. m.
Premier Quartier, le 18, à 6.14 a. m.
Plaine Lune, le 25, à 4.13 p. m.

FETES RELIGIEUSES

- 1 M. S. Pamphile
- 2 M. S. Pothin et ses comp.
- 3 J. FETE-DIEU.
- 4 V. S. François Caracciolo.
- 5 S. S. Boniface.
- 6 D. II Pentecôte. Sol. de la Fête-Dieu.
- 7 L. S. Claude.
- 8 M. S. Maximin.
- 9 M. SS. Prime et Félicien.
- 10 J. Ste Marguerite.
- 11 V. SACRE-COEUR DE JESUS.
- 12 S. S. Jean de S. Facond.
- 13 D. III Pentecôte. Sol. du Sacré-C.
- 14 L. S. Basile.
- 15 M. Ste Germaine Cousin.
- 16 M. S. Jean-François Régis.
- 17 J. S. Jérémie.
- 18 V. S. Ephrem.
- 19 S. Ste Julienne de Falconiéri.
- 20 D. IV Pentecôte.
- 21 L. S. Louis de Gonzague.
- 22 M. S. Paulin.
- 23 M. Ste Agrippine.
- 24 J. NATIVITE DE S. JEAN-BAPT.
- 25 V. S. Prosper.
- 26 S. SS. Jean et Paul.
- 27 D. V Pentecôte. Sol. de S. Jean Bap.
- 28 L. S. Irénée.
- 29 M. SS. PIERRE et PAUL.
- 30 M. Commémoration de S. Paul.

Pronostics de la température pour le mois de juin 1926.

Du 1er au 4, temps couvert.
Du 5 au 8, humide et doux.
Du 9 au 12, chaud.
Du 13 au 16, chaleur et orages.
Du 17 au 20, vent et pluie.
Du 23 au 25, orageux.
Du 26 au 30, temps très lourd et chaud.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION VIENNENT DE FONDER UNE MAISON AUX TROIS-RIVIERES.

C'est le 4 mai 1926 que cette maison fut fondée. La première supérieure des Trois-Rivières, S. Saint-Jean-Baptiste (Irène Pelland) arrivait ce jour-là et s'installait à l'angle des rues Bonaventure et Hart, dans la maison de Mlle Labarre.

Le lendemain, 5 mai, quatre autres religieuses de la même communauté entraient à leur tour. C'étaient: S. Saint-Joseph-de-Nazareth (Ida Bernier); S. Madeleine-de-la-Croix (Berthe Gérin); S. Saint-Joseph-de-Bethléem (Yvonne Routhier); S. L'Ange Gardien (Elzire Garnache).

Les SS. de l'Immaculée-Conception sont devenues propriétaires des ateliers du Bien Public.

Le 11 mai dernier, elles avaient chez elles la célébration de la sainte messe pour la première fois. Le célé-

brant était S. G. Mgr Cloutier, assisté de Mgr Paquin.
Qu'elles soient heureuses.

LE VIIe CENTENAIRE DE SAINT FRANÇOIS

Le VIIe Centenaire de saint François d'Assise sera fêté cet automne aux Trois-Rivières, à Québec et à Montréal.

M. LE CHANOINE GERIN Curé de la cathédrale de Grenoble

Dans l'ouvrage de M. l'abbé Trochu sur le curé d'Ars, on trouve ces lignes qui intéresseront nos lecteurs et contribueront peut-être à populariser la dévotion au Curé d'Ars chez nous. C'était à l'occasion de l'incident de la Salette:

"Vainement M. le curé de Voiron, d'abord, puis M. Gérin, curé de la cathédrale de Grenoble, prêtre des plus respectables, lié d'amitié avec le serviteur de Dieu, vinrent-ils à Ars pour avoir quelques éclaircissements"... p. 451.

A la page 454 du même ouvrage on trouve: "Cet ecclésiastique distingué était le chanoine Gérin, curé de la cathédrale de Grenoble"...

MARGUERITE GERIN GUERIE A ARS

Ma petite fille, nommée comme moi Marguerite, racontait en 1863 Mme Gérin, sœur de l'abbé Vianney, souffrait d'un polype au larynx. Les médecins n'avaient pu l'en guérir. On pensa enfin à la conduire à son oncle le Curé d'Ars. Mon frère nous fit faire une première neuvaine à sainte Philomène. Nous n'obtinâmes aucune amélioration. Il nous dit alors d'en faire une seconde, pendant laquelle il pria avec nous. Dans la nuit du huitième jour, ma petite Marguerite se sentit fatiguée, rendit des glaires en abondance et se trouva guérie, sans que le mal ait jamais reparu.

(Marguerite Vianney (veuve Gérin). Procès de l'Ordinaire, p. 1026. Extrait de la vie du curé d'Ars, par l'abbé Trochu, p. 606. — Beaucoup d'autres miracles y sont racontés.

M. LE CHANOINE J.-BTE GRENIER DECEDE

M. le chanoine J.-Bte Grenier, curé de St-Tite de Champlain, est décédé mardi soir, le 25 mai dernier, d'une pneumonie contractée il y a quelques jours.

M. le chanoine Grenier était resté souffrant depuis un accident de voiture qu'il avait subi en se rendant aux malades il y a quelques années et son âge avancé, 75 ans tout près, avait diminué de beaucoup sa résistance proverbiale.

Avec M. le chanoine Grenier disparaît l'un des plus vieux prêtres du diocèse. Il naquit à Louiseville, le 25 octobre 1851, du mariage de Joseph Grenier et de Angélique Vanasse. Il fit ses études au Collège de Nicolet et fut ordonné prêtre aux Trois-Rivières, le 24 septembre 1876, par Sa Grandeur Mgr Fabre, de Montréal.

D'abord vicaire à Mont-Carmel, de 1876 à 1880, il fut cette dernière année nommé curé de Ste-Thècle. Il y construisit un couvent en 1881.

En 1889, il devenait curé de St-Tite. Dès 1891, il y fondait un couvent que dirigent les Sœurs de la Providence. En 1897, un collège y était fondé par les Frères de St-Gabriel à la demande de M. le chanoine Grenier.

Il fut nommé chanoine honoraire par Sa Grandeur Mgr Cloutier.

Les funérailles ont eu lieu à St-Tite samedi le 29, à 9.30 hres.

R. I. P.

TIMBRES BILINGUES AU CANADA

Un mouvement a été lancé dans le

but d'étendre la langue française au Dominion du Canada.

Une résolution à cet effet a été placée sur le calendrier de la chambre des Communes par le député P.-A. Séguin, de l'Assomption. Le député canadien-français a demandé si le gouvernement ne pouvait pas donner l'assurance qu'il émettrait des timbres avec inscription française et anglaise.

FEU MADAME J.-ALFRED GAGNON



Lundi, le 14 mai, eurent lieu à St-Justin les funérailles de Virginie Lambert, épouse de Alfred Gagnon.

Conduisait le deuil: M. Wilfrid Bergeron, gendre de la défunte. Les porteurs étaient:

MM. Eugène, Omer, Joseph et Azarias, ses fils.

M. le chanoine Ferdinand Béland, curé de Maskinongé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par Mgr Louis Chartier, V. G., supérieur du Séminaire des Trois-Rivières. M. Antonio Milot, vicaire à Sainte-Ursule, assistait comme diacre, et M. Ovide Gagnon, eccl., comme sous-diacre.

La chorale, sous l'habile direction de M. le notaire J.-E. Langlois, interpréta avec succès la messe de Lavalée-Smith.

M. A. Brisebois rendit avec art "L'Adieu de Schubert".

La défunte laisse pour pleurer sa perte: son époux et six garçons: Omer, lieutenant dans la police à Montréal, Eugène, Joseph et Azarias, cultivateurs à St-Justin, Ovide eccl. au Séminaire des Trois-Rivières et Albert, du Détroit, Mich.; trois filles: Madame Wilfrid Bergeron (Aldéa), Mme Onésime Alarie (Alice), Mme Nap. Philibert (Rose-Alma).

Offrande de fleurs: M. le lieutenant et Mme J.O. Gagnon de Montréal.

Offrandes de messes: MM. les Séminaristes des Trois-Rivières; M. l'abbé H. Moreau, ptre; M. l'abbé O. Levasseur, ptre; M. l'abbé B. Marchand, eccl.; M. le notaire et Mme J.-A. Villeneuve; M. Chs-Ed. Villeneuve; la famille Adéard Lambert.

Bouquets spirituels: MM. les Séminaristes des Trois-Rivières; MM. les abbés J.-A. Magnan dcre; L. Gélinas eccl. et Chs-Ed. Barrette eccl.; les élèves de Philosophie "Senior" du Séminaire des Trois-Rivières; MM. R. Masson, A. Gagnon, E. Clément, H. Plante, O. Masson, A. Cloutier; M. et Mme G. Mailloux, M. et Mme Chs Casaubon; M. et Mme A. Deshaies, la famille Lelaidier; la famille Irénée Gagnon; la famille J.-O. Paquin; MM. A. Bellemare, E. E. M., A. Denoncourt E. E. M., B. Jacob E. E. M., de Québec; Mme S. Lalonde; M. A. Trudel; Mme A. Dussault; M. Edgar Toupin; M. N. Gagnon; MM. E. et A. Bergeron.

Témoignages de sympathies: M. l'abbé D. Grimard, ptre; M. l'abbé O. Levasseur, ptre; M. l'abbé C.-E. Bourgeois dcre; M. l'abbé Albert Desjarlais eccl.; M. l'abbé B. Marchand eccl.; M. et Mme J.-E. Sanschagrin; M. E. Paquette; M. Wilfrid Gagnon; la famille Jos. Villeneuve; M. et Mme W. Bergeron; M. et Mme J.-E. Vermette, la famille Philorum Gagnon; M. et Mme P. Lemire; M. Jos. et Mlle Laura Lebrun, la famille W. B. Lafrenière; la famille Eug. Lebeau; la famille W.-H. Gagné; Mlle Alice Vertefeuille; Mlle C. Bussièrès; M. Adrien Bussièrès; M. le notaire et Mme J.-E. Langlois; M. et Mme Eug. Gagnon, M. et Mme Jos. Lamothe; M. et Mme C. Clément; Mlle B. Clément; Melle F. Vanasse; la famille Plante; M. Eddy Morin.

Assistance: Les Révérendes Sœurs du couvent et leurs élèves.

De Ste-Ursule: M. et Mme Ls Bergeron; M. et Mme A. Gagnon; M. et Mme Ovide Gagnon; M. et Mme H. Gagnon; M. et Mme Nap. Gagnon; M. et Mme F. Gagnon; M. et Mme Albert Giguère; M. et M. Eug. Giguère; M. Azarias Gagnon; M. et Mme W. Gagnon; Mlle Eva Gagnon; M. I. Gagnon; M. et Mme Alphonse Lambert; M. et Mme A. Lessard; M. et Mme F. Lessard; M. et Mme N. Pichette; M. J. Lessard; M. W. Noël; M. Antoine Lambert; M. et Mme H. Bergeron.

De St-Barthélemi: M. et Mme Dr Landry; M. et Mme Dr J.-O. Comtois; M. Sylvestre, M. V.; M. et Mme H. Lafontaine; M. et Mme Louis Barrette; M. et Mme M. Dumontier; M. P. Plante; M. et Mme Pierre St-Cyr et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

De Maskinongé: M. et Mme Eug. Gagnon; M. et Mme M. St-Louis; M. et Mme W.-B. Lafrenière; M. et Mme Jos Gagnon; M. et Mme D. Gaboury; M. et Mme S. Gaboury; M. et Mme Ed. Clément; M. et Mme W. Bergeron; M. et Mme Eug. Gagnon; M. Eph. Déziel, E. E. L.; M. Ls-Jules B Lafrenière, M. D.; M. Magnan; Mlles R. et A. Déziel; M. Ubald Gagnon; Mlles Jeanne-d'Arc et Gertrude Gagnon; MM. Joseph et Raoul Bergeron, M. St-Louis; M. Armand Bergeron.

De Louiseville: M. et Mme Honoré Duval.

De Montréal: M. et Mme J.-O. Gagnon; M. et Mme W. Duchesnay.

De Ford City, Ont: M. et Mme G. Mailloux; M. Honoré Gagnon; M. Albert Gagnon.

Des Chûtes Shawinigan: Mme Arthur Bellemare.

Des Trois-Rivières: Mme Adéard Lambert; M. et Mme Jos-L. Lambert; Mlle Laetitia Lambert; M. Léo Lambert; M. Chs-Ed. Villeneuve.

Parents de St-Justin: M. et Mme O. Alarie; Mlles Aline et Thérèse Alarie; M. et Mme Nap. Philibert; Mlles Lucille et Jeanne-d'Arc Philibert; Mlle E. Philibert; M. et Mme O. Philibert; M. et Mme Azarias Gagnon; M. Gabriel Gagnon; M. Jos Gagnon; Mlles Lucienne et Madeleine Gagnon; M. et Mme F. Gagnon; M. et Mme Chs Casaubon; M. et Mme D. Gagnon; M. et Mme André Carufel; M. et Mme André Lafrenière; M. et Mme Walter Carufel; M. et Mme Donat Carufel; M. et Mme Willie Carufel; M. et Mme A. Gagnon; Mlles Rose et Marie-Louise Gagnon; Mlle Cécile Villeneuve; M. et Mme Arcadius Lafrenière; M. et Mme A. Hubert; M. O. Hubert; M. Alfred Gagnon; M. Jos Gagnon; M. et Mme L. Villeneuve; Mlle R. Villeneuve; M. G. Marchand; W. Marchand; M. et Mme Philias Gagnon; M. et Mme R. Paquette; M. et Mme O. Paquette; M. Moïse Bellemare; M. et Mme Jos Plante; M. et Mme P. Lemire; Mme M. Francœur; Mme C. Ladouceur. Une foule d'autres personnes de la paroisse se sont fait un devoir d'aller rendre à la défunte un dernier témoignage d'estime en assistant à ses funérailles. On nous pardonnera d'omettre ici leurs noms, à cause du manque d'espace.

La famille J.-A. Gagnon remercie de tout cœur ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit, dans l'épreuve qu'elle vient de traverser.

INCENDIE A SAINTE-URSULE

Lundi, le 31 mai, le magasin de M. J.-H. Brisebois, a été complètement détruit par un incendie ainsi qu'une maison voisine. Les pertes sont de \$15,000 à \$20,000, partiellement couvertes par les assurances.

On croit que des fils électriques défectueux sont la cause de cet incendie.

SAINTE-URSULE

Décès. — Le 19 mai dernier, M. Noël Lefrançois rendait son âme à Dieu après plusieurs mois de maladie, soufferte avec résignation. Il laisse pour pleurer sa perte deux fils: Joseph, de Sainte-Ursule et Victor, de Montréal; un frère, M. Samuel Lefrançois, de Montréal et trois sœurs: Mme Edouard St-Louis, de Sainte-Ursule; Mme Edmond St-Louis, aussi de cette paroisse et Mme Frank Proulx du Wisconsin. Le service fut chanté par M. l'abbé Laquerre, curé de la paroisse, assisté de M. le chanoine Dusablon et de M. l'abbé Milot, vicaire, comme diacre et sous-diacre. L'orgue était touché par M. Freddy Lambert. Parmi la chorale, on remarquait: MM. Joseph Brisebois, Edouard Baril, Alphonse Béland, Onésime Baril, Léopold Casaubon et une foule d'autres. M. Edmond St-Louis conduisait le char funèbre. Les porteurs étaient: MM. Théophile, Arthur, et Laurent Béland, Frank Lessard et Alphonse Baril. La collecte fut faite par MM. Euchariste et Eugène Béland. Le deuil était conduit par M. le Dr T. Nepveu; M. et Mme Joseph Lefrançois, Victor Lefrançois; Samuel Lefrançois; Clémence et Jeanne-d'Arc Lefrançois, petites filles du défunt; Mmes Edouard et Edmond St-Louis; M. Donat Lefrançois; M. et Mme Emile Vadeboncoeur; M. et Mme Charles-Edouard Bergeron; Mme Veuve Adolphe Lamy, belle-sœur du défunt; M. Alfred Coulombe; M. et Mme Edouard Paquin; Mme Joseph Valcourt; Mme Veuve Henri Baril; M. Albert Béland; M. J.-O. Lessard, tailleur; MM. Edouard et Evariste Branchaud; M. Joseph Lafrenière; M. Donat Paquin; M. Ephrem Lessard; M. Léopold Casaubon; Isidore Béland et une foule d'autres parents et amis venus de toutes parts rendre un dernier hommage au défunt.

M. et Mme Joseph Lefrançois, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée: Marie-Anna-Berthe. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Lefrançois, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Mme Laurent Béland.

CHIC MARIAGE

Le 7 avril dernier, en l'église de Sainte-Ursule a été béni le mariage de M. Roméo St-Yves, de Louiseville à Mlle Gilberte Paquin. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. G. Laquerre, curé de la paroisse. M. Jean-Baptiste St-Yves servait de témoin à son fils et M. Donat Paquin à sa fille. La mariée était voilée et la chorale des enfants de Marie fit avec succès les frais de chant pendant la messe de mariage, sous la direction de Mlle Rose-Ida Desrosiers. Mlle Jeanette Duhamel touchait l'orgue. Immédiatement après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. et Mme Donat Paquin où un goûter fut servi. Etaient présents en outre des mariés: M. et Mme J.-B. St-Yves; MM. et Mmes Donat Paquin; Sergius Duhamel; Edouard Laurin; Alexandre Duhamel; Léonard Gagnon; Charles-Orphir Lessard; Léonide Lessard; Joseph Masse; Edouard Branchaud; Elphège Béland; Mme Godefroy Béland; MM. et Mmes Donat St-Yves, Rolande Paquin; Armand St-Yves; Lucienne Lessard; Albertino Lessard; Yvonne Chevallier; Antoine Masse; Alma Chevallier; Emery Masse; Aline St-Yves; Isidore Béland; Pauline Laurin; Albert Chevallier; Germaine Bellemare; Euchariste Béland; Marie-Ange Béland. De là ils se sont tous rendus chez le père du marié pour le souper et la soirée et on remarquait en plus parmi les invités: MM. et Mmes Wilfrid Doyon, Lionel Masse, Herménégilde Bellemare, Arthur Chevallier; Joseph Maurais; Joseph Picotte; MM. Octave et Raymond Bellemare; Odilon Bastien; Lorenzo et

Hector St-Yves; Bernard Paquin. Il y eut divers amusements et l'on se retira à une heure avancée de la nuit en emportant un précieux souvenir de cette agréable soirée.

LOUISEVILLE

De passage dernièrement à Louiseville: Mlle Régina Vertefeuille, chez ses sœurs Mme Auguste Plante et Mlle Lucille Vertefeuille.

— Mme Alfred Laurent et son fils, de Syracuse, N. Y., chez M. Philippe Houde.

— MM. Edouard et Conrad Gravel, chez leur mère, Mme Edouard Gravel.

— M. et Mme William Houde et leur bébé, de Québec, chez M. Philippe Houde.

— Mme Lespérance, de Shawinigan est à Louiseville, chez son frère, Aimé Brousseau.

— MM. Ephrem et Avellin, ainsi que Mmes M.-Anna et Jeanne-d'Arc Déziel, étaient de passage à Louiseville ces jours derniers.

— Mme Jacques Morency et ses deux enfants, des Trois-Rivières, chez son père, M. Napoléon Croisetière.

— Mme Aimé Brousseau et son fils Réal, ont été passer une quinzaine à Shawinigan, chez leurs parents.

— M. et Mme François Dionne ainsi que Mme Nap. Clermont sont revenus enchantés d'une promenade à Montréal.

Mlles Laurentina et Blandine Lafrenière sont allées aux Trois-Rivières, dernièrement, visiter des amies.

— MM. Georges Veillette et Emile Grenier, ainsi que Mlles Marguerite et Lucie Lafrenière, en promenade aux Trois-Rivières dernièrement.

Mariage. — Dernièrement, M. Camille Saucier conduisait à l'autel, Mlle Louise-Ella Houde. L'heureux couple est revenu d'un voyage de noces et demeurera à Louiseville.

Décès. — Ces jours derniers est décédée, à l'âge de 14 ans, Mlle Yvonne Bourassa, fille bien-aimée de M. Arthur Bourassa.

Naissance. — Le 11 mai dernier fut baptisé: Joseph-Alphonse-Gérard, enfant de M. et Mme Alphonse Desaulniers. Parrain et marraine: M. et Mme Chs-Edouard Desaulniers, grands-parents de l'enfant; Porteuse: Mme Euchariste Rivard, grand-mère bis-aïeule de l'enfant.

Madame Edmond Gaucher, ainsi que Madame Elphège Lescadres sont revenues enchantées d'un voyage d'un mois aux Etats-Unis, chez leur sœur Mme Gédéon Boissonneault, de Manchester, N. H.

MASKINONGE

Sépulture. — Le 24 mai dernier est décédée Mme Veuve Alexis Saucier, âgé de 91 ans et 2 mois. Elle laisse pour la pleurer, un fils: Joseph, de Maskinongé; deux filles: Mme Veuve Jos Lefebvre (Florine) de Montréal et Mme J. Pellerin, (Lisa) des Etats-Unis. Les porteurs étaient: MM. Napoléon Clément, Ovide Saucier, Alphonse Lessard et Wilfrid Bérard; M. Prime Gervais conduisait le char funèbre. La collecte fut faite par Mmes Dr Louis-Thomas Caron et W.-B. Lafrenière.

Nos sympathies à la famille.

Baptêmes. — Le 1er mai, Joseph-Jean-Marie-Rolland, enfant de Charles-Edouard Lupien et de Bertha Ross. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lupien, oncle et tante de l'enfant.

— Le 5, Rosaline, enfant de Alfred Plante et de Irène Picotte. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Picotte.

— Le 7, Jos-Albert-Jean-Guy-Yvon, enfant d'Omer Fleury et d'Olida Pichette. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Picotte.

— Le 11, Joseph-Jules-Lionel, enfant de Emmanuel Déziel et de Marie Marchand, Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Baril, de Sainte-Ursule,

le, oncle et tante de l'enfant.

— Le 16, Joseph-Albert-Gaston, enfant d'Albert Gaboury et d'Eliane Laferrière. Parrain et marraine, M. et Mme Octavien Laferrière, grands-parents de l'enfant.

Divers. — M. et Mme Aimé Lemire sont allés à Montréal dernièrement.

M. et Mme Albano Picard, de Montréal, étaient en voyage de noces chez M. Arthur Perreault, la semaine dernière.

Mme F.-X. Gravel est revenue d'un voyage à St-Jean d'Iberville, chez sa fille, Mme Edouard Lachance.

Mme Veuve J. Lefebvre, de Montréal, M. et Mme J. Pellerin, des Etats-Unis étaient de passage chez M. Joseph Saucier, à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Veuve Alexis Saucier.

M. et Mme W.-B. Lafrenière, ainsi que leur fils Louis-Jules, sont allés à Montréal.

Mlle Anna S. de Carufel, d'Yamachiche, était en visite chez ses parents de Maskinongé dernièrement.

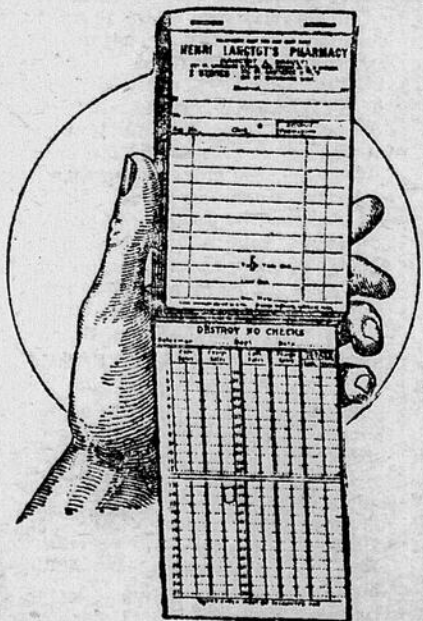
Mlle Florence Gaboury est allée passer trois semaines à Montréal, pour visiter ses parents: MM. Théophile Paquette, Charles Sarault et Joseph Perrault. Elle est revenue enchantée de son voyage.

Le 16 mai dernier, M. et Mme Albert Gaboury fêtaient l'heureuse naissance de leur fils, baptisé sous les noms de Joseph-Albert-Gaston. Parrain et marraine: M. et Mme Octavien Laferrière, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mme Armand DeGrandpré, tante de l'enfant. A cette occasion il y eut réception, parmi les personnes présentes, citons: M. et Mme David Gaboury, arrière-grands-parents, M. et Mme David Gaboury, fils, grands-parents, M. et Mme Stanislas Gaboury, M. et Mme Ovila Gaboury, M. et Mme Ovila Latour, Mme Lionel Rochette, M. et Mme Adrien Gaboury, M. et Mme Adéard Lefebvre.

CALENDRIERS

— ET —

LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

J.-H. Larochelle & Fils,
Limitée.CHAUSSURES et CLAQUES en gros
533, RUE ST-VALIER,
QUEBEC, P. Q.Joseph
Vertefeuille

BOUCHER

Et Commerce de
BŒUF, LARD,
MOUTONS, VO-
LAILLES, Etc.

St-Justin, Qué.

ARMAND DUMONTIER

Commerçant de bois,

BOIS DE CHARPENTE, PLANCHES,
BARDEAUX, BOIS PRÉPARÉS ET
MOULURES DE TOUTES SORTES.Je tiens aussi le charbon de toutes
sortes: Coke, Chestnut, Aigle, etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Les remèdes "Royal Purple"

Vous trouverez à notre magasin les
remèdes "ROYAL PURPLE" pour les
animaux :Spécifique pour Bestiaux,
Spécifique pour Volailles,
Extérminateur de vermine,
Remède contre la toux,
Remède contre les vers,
Remède contre le souffle, Etc.Nous avons aussi: la moule pour
les veaux, la nourriture pour la ponte,
les écailles d'huitres, etc.MAGASIN W.-H. GAGNÉ,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Napoléon S. de Carufel

CHARRETIER

Voitures à l'arrivée de tous les trains.
PONT MASKINONGE, P. Q.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans
tous les départements à des
prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. Duchesnay, Ex-Profes-
seur au "Montreal Business College"Cours commercial complet en fran-
çais et en anglais. La comptabilité
d'après le système Budget est pratique
et des plus modernes. Ouvrage de Bu-
reau et toutes les matières qu'un hom-
me d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.

W. L. GAGNE,

IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier,
Ficelle, Poudre et Parfum.

286 rue Fabre, Montréal.

Téléphone St-Louis 8726

LA LETTRE

Maints feuillets sont noircis de la fine écriture
Où le cœur tout entier s'est glissé sous les mots,
Au petit coin qui reste on met la signature
Et l'on relit tout bas les si gentils propos.

Puis gravement l'on trace à la hâte l'adresse,
L'on ferme l'enveloppe et, le timbre posé,
Le message reçoit pour l'absent la caresse
Que le cœur lui destine avec un franc baiser.

A la poste on le jette et l'on dit: "Bon voyage!
Fidèlement vers "lui" fais pour moi le trajet!"
Et la lettre bientôt quitte notre village,
Vers le lointain pays emportant son secret.

Petit être vivant, puisqu'elle porte une âme,
Elle va son chemin par la plaine et les monts,
Et, sans crainte jamais, sachant qu'on la réclame,
Elle passe les mers et les déserts profonds.

Elle s'arrête enfin; des mains indifférentes
En d'autres doigts tendus la remettent un soir,
Fébriles, ces derniers, sur les feuilles tremblantes,
Se crispent de bonheur, de tendresse et d'espoir.

Et le cœur en suspens vit des lignes tracées
Qu'avide l'œil dévore en refoulant ses pleurs;
L'exilé sent grandir ses forces épuisées,
Grâce au baume béni versé sur ses douleurs.

Oh! qui dira jamais, lettres toujours aimables,
Tout ce qu'ont de pouvoir vos plis mystérieux,
Ce qu'ils disent tout bas de douceurs ineffables,
Ce qu'ils donnent au cœur, ce qu'ils glissent aux yeux!

Marie-Antoinette GREGOIRE.

Napierville, 1925.

Louis-Théodore Fortier

Notaire
1814 — 1860

Louis-Théodore Fortier naquit à la Rivière-du-Loup (en haut) le premier mai 1814. Il était fils de Pierre Fortier et de Catherine Morrison.

Il fit son cours d'études classiques au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1825-1831. Son cours d'études terminé, il étudia le notariat. Il fut admis à la pratique du notariat le 7 juin 1838.

Il vint se fixer pour pratiquer sa profession à Sainte-Ursule qui depuis 1836, formait une paroisse distincte.

L.-T. Fortier unit sa destinée à Marie-Léocadie Michaud, fille de Pierre Michaud et de Madeleine Dulignon-Lamirande, de la paroisse de la Rivière-du-Loup. Le mariage fut béni en cette dernière paroisse, le 7 octobre 1839.

C'est au notaire L.-T. Fortier qu'incomba la tâche de mettre en vigueur l'ordonnance du Conseil Spécial 4 Victoria chapitre 3 pour régler l'élection et la nomination de certains officiers dans les différentes paroisses et townships de cette province.

Cette loi pourvoyait à la nomination d'un greffier, trois cotiseurs, un conseiller, un collecteur, un inspecteur des chemins et ponts, etc. Ces officiers devaient rester en charge jusqu'au deuxième lundi de janvier 1842.

Le 30 juillet 1845 fut tenue la dernière assemblée en vertu de la loi primitive que l'on peut considérer comme l'embryon du système municipal actuel.

En vertu de l'acte 8 Victoria, chapitre 40, qui rappelait l'ordonnance de 1841, on érigea les municipalités. Cet acte est en date du premier juillet 1845. Les nouvelles élections eurent lieu le 28 juillet. Le premier greffier en vertu de cette loi fut le notaire L.-T. Fortier. Il agit ainsi jusqu'à la

loi Drummond du nom du député d'alors de Shefford. Cette loi fut votée à la session de 1855. Cette dernière loi était un grand pas fait dans l'amélioration du système municipal.

En 1855, L.-T. Fortier fut remplacé dans la charge de greffier par le notaire J.-P. Trudel.

Le notaire Fortier qui était malade quitta définitivement la paroisse de Sainte-Ursule, en 1857 pour aller demeurer à Montréal.

Son greffe qui s'étend de 1838 à 1857 est déposé aux archives judiciaires des Trois-Rivières.

Le notaire Fortier après une carrière bien remplie décéda dans la ville de Montréal en l'année 1860. Ce fut un parfait notaire, citoyen accompli, laissant à sa mort, à sa famille, le souvenir d'une carrière qui sembla avoir comme compagne: l'ombre; le dévouement pour raison d'être et l'honnêteté comme revendicatrice de tous les droits et de tous les honneurs.

URSULIN.

LA CITE DANS LES FERS

Qu'est-ce que la Cité dans les Fers, le dernier roman de M. Ubald Paquin.

"La Cité dans les Fers" est l'histoire dramatisée d'une révolution qui aurait pour scène la province de Québec. L'auteur suppose une situation politique intenable pour les Canadiens-Français. Leurs droits sont foulés aux pieds, leur langue et leur religion sont attaqués ouvertement. Un homme se dresse alors, sorte de Mussolini, doublé d'un Mirabeau, qui enflamme les foules par son verbe convaincant et jette les bases d'une république laurientienne.

Sur cette donnée, se greffe une intrigue d'amour. André Bertrand, le héros, a rencontré, un jour de printemps, une jeune fille, dont le regard indéfinissable l'a fasciné. Il l'aime et la réciprocity se produit. Cependant, la

jeune fille, dont le père est l'ennemi acharné du chef républicain, entraînée par les circonstances, trahit celui qu'elle aime...

Il faut lire "La Cité dans les Fers". Telles scènes sont d'un tragique intense, entre autres celles où l'auteur raconte l'émeute dans les rues de Montréal.

L'ouvrage, illustré par Albert Fournier, fait partie des Editions-Garand. L'Echo de Saint-Justin vous enverra ce roman sur réception de 30 centins.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 15 juin 1926, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai, au Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour un prolongement au quai, Cap-de-la-Madeleine, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P. Q., édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., et station postale "H", Montréal, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste, Cap-de-la-Madeleine, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des

bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$25.00, et payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 22 mai 1926.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec.

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

A. Prud'homme & Fils,

LIMITÉE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peinture, Matériaux de Plomberie, Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

270 rue Craig Est, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.



SIX REMÈDES QUI MÉRITENT VOTRE CONFIANCE, PARCE QU'ILS SONT LE FRUIT DE 25 ANS D'EXPERIENCE.

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINES DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz d'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

PILULES MATERNELLES pour allaitement et troubles des femmes et des jeunes filles. \$1.00 la bouteille de 100 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie du Docteur Legris, Louiseville et F.-X. Desjarlais, Pont Maskinongé.

Biographie de Soeur Sainte-Scholastique

Née MONIQUE LAJOIE

1844 — 1919

(Suite et fin)

LA DERNIERE ETAPE

Remise des fatigues du voyage, S. S. Scholastique reprit la vie commune. Elle faisait des chapelets, soignait les sœurs malades et se dépensait sans compter.

M. Arthur Nobert, ayant perdu sa femme, nous confia ses deux enfants: Annette, l'aînée, fut placée dans la division des petites; la seconde, Monique, bébé de deux ans, fut confiée aux soins de S. S. Scholastique. Il s'établit entre elles une amitié durable. La dernière lettre déposée sur le lit mortuaire de Sœur Sainte-Scholastique fut un cri du cœur de Monique reconnaissante.

Les Ursulines de la Nouvelle-Orléans n'oublièrent pas leur bonne amie des Trois-Rivières: elles lui écrivaient souvent. Forcées de quitter leur vieux couvent des bords du Mississipi — acheté par le Gouvernement — elles en avaient fait construire un autre sur un plan moderne. Ce que notre sœur apprécia le plus dans la nouvelle construction, fut une basilique érigée en l'honneur de Notre Dame de Prompt-Secours honorée, dans ce cloître. A chaque décès, elle recevait une lettre de faire-part et une main amie relatait les derniers jours de la chère disparue.

De ses missions chez les sauvages du Montana, il lui venait aussi des nouvelles. L'humble couvent de Saint-Labre ayant été incendié et les archives détruites, on fit appel à ses souvenirs pour les reconstituer. C'était la prendre par son côté faible: parler de Francis, de Lucie, du grand Chef, pour lequel, tous les dimanches, le Père Jésuite lui disait de mettre un prie-Dieu recouvert d'un morceau d'étoffe rouge. Elle donne des noms, des faits, et l'archiviste des Corbeaux lui en fut très reconnaissant.

Le R. P. Boschi, S. J., autre fidèle correspondant de S. S. Scholastique, l'entretenait de ses sauvages. Ils se convertissaient; mais la plupart mouraient. Ce bon Père lui parlait de la Mère Amédée. Entrée avec ses filles du Montana, dans l'Union romaine des Ursulines, cette âme apostolique poursuivait ses courses vers les terres arctiques; elle cueillait "des fleurs de neige", c'est ainsi qu'elle appelait ses petites esquimaudes converties.

Sœur Sainte-Scholastique conserva, jusqu'à son dernier soupir, une vénération profonde pour cette âme d'élite surnommée "La Thérèse du Nord."

Une des joies de notre sœur fut d'avoir au Pensionnat, sa nièce, fille de sa sœur Marie, madame Béland. La fillette pieuse, gentille, bien douée, profitait de ses années d'étude. La tante n'était jamais aussi heureuse que, lorsque, dans une douce intimité, elles s'entretenaient de la famille.

L'avenir leur ménageait un grand bonheur. Marie se fit religieuse chez les Sœurs de la Miséricorde, à Montréal, sous le nom de Sœur Marie-du-Précieux-Sang, en souvenir de l'une de ses anciennes maîtresses.

Les lettres de la tante et de la nièce sont des entretiens spirituels entre deux religieuses qui gravissent la voie de la perfection, s'appuyant l'une sur l'autre, pour entraîner au ciel toute la parenté.

Comme notre bonne sœur s'appretait à célébrer ses "Noces d'or", Dieu, dont les desseins sont impénétrables, lui envoya une maladie qui la conduisit aux portes de la mort.

Le R. P. Boschi, informé de sa fin

prochaine, lui écrit: "Je suis navré d'apprendre votre grave maladie. J'espère que le Seigneur voudra bien vous conserver encore en ce monde pour sa gloire. Moi aussi, je suis malade. Si Dieu juge à propos de venir me chercher, je ne regretterai nullement de quitter ce triste monde rempli de dangers et de péchés. C'est que je songe à la mort comme d'un ami, d'un père, lequel viendra un jour tout radieux me chercher, me prendre et me conduire en présence de Celui auquel j'aspire enfin d'être réuni..."

"Priez pour moi afin que la volonté de Dieu s'accomplisse. Je n'oublie pas mes chers Indiens; j'ai offert ma vie pour eux, et bien que je ne puisse plus travailler parmi eux, je puis souffrir pour eux. Je ne vous oublierai pas au Saint Sacrifice de l'autel."

Sœur Sainte-Scholastique reçut les derniers sacrements, fit ses adieux aux parents et amis et, soumise à la volonté divine, elle attendit la mort qui ne vint pas.

Elle se rétablit. Le 4 avril 1914, elle célébra son cinquantenaire de profession religieuse.

LES NOCES D'OR

Il fut doux à la septuagénaire de renouveler les vœux faits au Seigneur, dans sa prime jeunesse; de redire, en présence de l'Hostie et de la Communauté que le joug du Seigneur est doux, son fardeau, léger. Les cadeaux, de ses bonnes amies de la Nouvelle-Orléans, arrivèrent nombreux et dorés. Des doigts de fée, des pinces d'artistes avaient été mis à contributions. Signalons entre autres, une mignonne guitare destinée à ouvrir le bal des Noces.

M. le curé Charland lui envoya "son chapelet": la Supérieure des Ursulines de Waterville donna de l'or. Sa famille, frères et sœurs, neveux et nièces, se montra généreuse. Sœur M. du Précieux-Sang, alors au couvent de New-York, profita de la circonstance pour témoigner à sa tante son affectueuse reconnaissance. Outre un beau cadeau, les Sœurs de la Miséricorde offrirent à la jubilaire, un bouquet spirituel aux riches enlumines, chargé de prières de la plus haute valeur. Sulte écrivit, à cette occasion, une poésie intitulée: "Nous servons". M. Arthur Nobert lui donna les messes grégoriennes.

Le R. P. Boschi envoyait les lignes suivantes: "Je vous écris à l'occasion solennelle de votre jubilé, pour vous souhaiter toutes sortes de grâces de choix et vous assurer que je ne vous oublierai pas en ce grand jour. J'offrirai ma messe du 4 avril pour vous, et je demanderai à notre divin Roi qu'il daigne vous inonder de cette paix céleste, qu'il nous a achetée au prix de son Sang. Mes prières vous accompagneront en ce monde et en l'autre."

Des images-souvenirs furent distribuées aux invités des Noces.

Pendant cinq ans encore, la jubilaire prolongea les accents du TeDeum. Elle vivait en sainte religieuse et nourrissait son âme des exercices de sainte Gertrude pour la préparation à la mort. La prière suivante était la page préférée: "O Jésus, mon amour du soir de ma vie, réjouissez-moi de votre vue à l'heure de ma mort. O mon Jésus du soir, faites-moi m'endormir en vous d'un sommeil tranquille et goûter l'heureux repos que vous avez préparé à ceux que vous aimez. Par votre seul regard si pur, si plein de charmes, montrez-moi le chemin pour le voyage éternel. O mon amour, soyez pour moi un soir si beau, que mon âme ne trouve qu'allégresse à dire un doux adieu à son corps, que mon esprit, enfin de retour vers vous, aille reposer sous votre ombre bénie. Dites-moi alors de votre voix limpide et mélodieuse: "Voici l'Espoux! Il arrive! C'est moi!"

Un jour radieux illumina le crépuscule de la vie de notre humble sœur. Le 2 juin 1917, elle était conviée à la cathédrale d'Ottawa, pour l'ordination sacerdotale de son neveu, le R. P. Charles-Olivier Lajoie, religieux de la Société de Marie. On ne meurt pas de bonheur car l'âme de Sœur Sainte-Scholastique se serait envolée ce jour-là, au paradis. Lisons sa missive: "Cher neveu, j'ai adoré, dans vos mains consacrées, le même Enfant-Dieu que Marie tenait dans ses bras maternels. J'assisterai en esprit à tous vos saints sacrifices."

Le 25 juin, le nouveau prêtre disait la messe dans notre chapelle et communiait sa vieille tante, sa seconde mère.

Sœur Marie-du-Précieux-Sang vint aussi dire un adieu suprême à sa vénérée tante. Pendant deux jours la jeune religieuse recueillit avec les conseils maternels de la jubilaire qui avait vieilli au service du Seigneur, les dernières effusions de tendresse d'une âme qui allait bientôt s'envoler vers Dieu.

Ce Nunc dimittis chanté, S. S. Scholastique entra peu à peu en retraite, la dernière.

Sa route vers l'éternité va désormais se dérouler au milieu des tombes. Elle apprit la mort de sa sœur Marie et de plusieurs membres de la famille. Elle pria beaucoup pour les vivants et pour les morts. La souffrance physique et morale fut le diamant dont Dieu se servit pour purifier sa fidèle servante.

Elle mourut d'une maladie de cœur le 17 février 1919, vers les huit heures du matin. M. l'Aumônier, Alfred Comtois, l'assista à l'heure suprême. L'absolution du prêtre se mêla aux rayons du Soleil de justice qui irradiait de ses feux l'âme de notre chère Sœur Sainte-Scholastique.

U. T. R.

LAJOIE

Il y a, dans le district des Trois-Rivières, trois familles qui portent le surnom de Lajoie. Ce sont: Bareil, Moussin, Gérin. Ces trois souches n'ont point de parenté entre elles à l'époque de leur arrivée en Canada.

Aux registres des Trois-Rivières et autres sources, je rencontre Moustin, Limousin, Moussin, Morsin, Maurier, Mossin, Manseau pour désigner Jean-Baptiste-Elie, soldat, cordonnier, qui se maria aux Trois-Rivières, le 9 mai 1740, avec Brigitte-Exupère Dupuis, âgée de 23 ans, fille de François Dupuis dit Jolicœur et de Marguerite Bayard dite Lamontagne. Le marié est âgé de 25 ans.

L'acte de ce mariage, au registre de la paroisse porte: Elie Manseau. Le père du marié est Pierre Manseau dit Lajoie; sa femme est Madeleine Hélot (ou Filliot) tous deux de la paroisse de Saint-Surin, diocèse de Bordeaux.

Le Limousin est au nord-est de Bordeaux. Peut-être que cette famille en venait et ne demeurait à Bordeaux que depuis une génération.

De 1740 à 1757 le ménage des Trois-Rivières fit baptiser quatorze enfants. En 1751 naquit Brigitte, que Tanguay ne mentionne pas. En cette occasion, le père est appelé "Elimousin dit Lajoie" soldat, cordonnier" mais pas Manseau. Règle générale, les prêtres ne se donnaient jamais la peine d'écrire les noms des personnes correctement.

Au baptême de Charlotte, en 1750, le parrain est Jean-Urbain Martel, directeur des forges Saint-Maurice, ce qui me fait croire que Lajoie était employé à ces forges. Ceci, pourtant, n'explique pas comment il était soldat en 1751 et encore en 1754, car, cette dernière année, je crois "Jean-Baptiste-Elie Mosin Lajoie dit Manseau, demeurant aux forges Saint-

Maurice."

En 1801, "Jean-Baptiste Moustin Lajoie" forgeron-marteleur, est aux forges de Batiscan; ce devait être "Jean-Baptiste-Elie", baptisé aux Trois-Rivières le 24 mars 1754. De lui à la descendance actuelle, il doit être facile de retrouver la chaîne, puisque cette famille a toujours habité le district des Trois-Rivières, côté nord du fleuve.

Joseph Lajoie, maire des Trois-Rivières, vers 1855, gros marchand, fut le principal personnage de cette famille au XIXe siècle. Ses quatre ou cinq fils ont été marchands aux Trois-Rivières et le plus jeune, Lucien est encore dans les affaires.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 20 avril 1915.



Nouvelle chaudière à lait à prix populaire

La prochaine fois que vous serez à la ville, voyez cette nouvelle chaudière à lait SMP. Elle est faite d'une qualité spéciale de fer-blanc, d'un beau fini; les oreilles sont grandes, fixées avec de solides rivets et égalisées avec de la soudure. Absolument hygiéniques. Découpez cette annonce. Montrez-la à votre marchand habituel. Il est autorisé à vous faire un prix spécial pour deux de ces jolies chaudières.

CHAUDIÈRES
À LAIT
SMP

F-174

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite ..1.25

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINE.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN P. Q.

N'oubliez pas que de faire un cadeau à un parent ou ami d'un an d'abonnement à l'Echo de Saint-Justin est un cadeau qui sera apprécié toute l'année.

LA ST-JEAN BAPTISTE AUX TROIS-RIVIERES

Ce n'est pas d'hier que l'on célèbre la Saint-Jean-Baptiste aux Trois-Rivières; les Trifluviens ont peut-être été les premiers à chômer notre saint patron au Canada.

M. Joseph-Edmond Roy, dans la Nouvelle-France, Vol. 5, p. 526, parle de M. de Montmagny qui inaugura les feux de joie la veille de la Saint-Jean. M. le docteur Larue (Revue canadienne, 1870, p. 487) dit que la première description de la Saint-Jean se trouve dans la Relation de 1646. M. Sulte, peu de temps après M. Larue (Revue can., 1870, p. 494) rappelle que la Saint-Jean se célébrait aux Trois-Rivières dès 1636, et M. Sulte s'appuie simplement sur un passage des Relations de 1636.

Ouvrons la Relation de 1636, p. 38, col. 1ère, indiquée par notre historien.

Après avoir donné plusieurs exemples des croyances superstitieuses des sauvages qui vivaient aux Trois-Rivières, l'annaliste jésuite continue:

"Un autre, voyant la solennité qu'on fait la veille de la Saint-Jean, croyait qu'on faisait cette fête pour chasser le Manitou, et disait que nous nous entendions bien mieux à l'éloigner et le bannir de nous, que non pas eux; c'est pourquoi nous vivions plus longtemps."

Les années qui suivirent, on continua sans doute de fêter la Saint-Jean avec plus ou moins de solennité. Cependant en 1649, "on ne fit point de feu à la Saint-Jean aux Trois-Rivières, le gouverneur prétendant que le magasin le devait faire, et le magasin s'en remettant au gouverneur."

Il est donc évident que, dès les commencements des Trois-Rivières, la Saint-Jean-Baptiste était en honneur chez nous. Et cela dura un peu toujours, jusqu'à notre temps.

Partout au Canada, du reste, on célébrait cette fête devenue nationale, comme la Saint-Joseph.

Mais l'organisation régulière de la Saint-Jean-Baptiste en société date de 1834. Cette organisation fut faite à Montréal par Ludger Duvernay.

N'oublions pas que Duvernay vécut aux Trois-Rivières de 1815 à 1825. "Il manifestait constamment, dit B. Sulte, des qualités d'organisateur au-dessus de l'ordinaire. Chargé de la voirie de la ville, il transforma les rues, les nivela, en fit ouvrir de nouvelles et déploya une énergie rare... La tradition locale nous redit assez gaillardement comment il s'y prenait pour procurer à ses pompiers les primes offertes à leur activité, car il était chef d'une "compagnie de feu."

En se rappelant que Duvernay fonda la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en 1834, le Trifluvien se demande naturellement s'il s'écoula plusieurs années avant que notre ville eut, elle aussi, sa Société Saint-Jean-Baptiste. Il constate que Québec eut la sienne en 1842 seulement, et que Montréal, après les jours sombres de 1837-38, se réorganisa en 1843. La cité de Lavolette vint elle longtemps après les deux villes sœurs?... Où trouver des documents? Il y a quelques années nous voyions de nos yeux, à la sacristie de la Cathédrale des Trois-Rivières, une bannière de la Saint-Jean-Baptiste, portant la date de 1857. Mais c'était tout. Était-ce la date d'une fondation?... Dans l'un des bouquins du bibliothécaire du Séminaire, M. l'abbé Téléphore Giroux, il est fait mention d'une société Saint-Jean-Baptiste aux Trois-Rivières, avec sa liste d'officiers. Ce bouquin qui a pour titre: "A supplement to the Canada Directory" (p. 194) est de 1853. Voici la liste précieuse: "A. Polette, président; L. Duval, vice-président; G.-S. Badaux, trésorier; Auguste Larue,

Henry Lor, intendants; P.-E. Vézina, secrétaire". Nous avons donc une Saint-Jean-Baptiste aux Trois-Rivières, régulièrement constituée, en 1853.

Ceux qui tenteraient une organisation nouvelle de notre Saint-Jean-Baptiste aux Trois-Rivières, ne sauraient donc oublier le travail de nos devanciers.

JACQUES HERTEL.

P. S. — Voir aussi Fête nationale des Canadiens français, par Chouinard.

JEUNES D'AUTREFOIS JEUNES D'AUJOURD'HUI (1726-1926)

C'est le titre d'une brochure publiée par L'École sociale populaire de Montréal; cette brochure est due au R. P. Maurice-H. Beaulieu, jésuite.

L'auteur est un apôtre ardent qui

aime les jeunes gens, et veut absolument les aider à préparer leur avenir. Il profite du deuxième centenaire de la canonisation de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas de Kostka. C'est le 31 décembre 1726 que le Souverain Pontife Benoît XIII, de l'ordre des Frères Prêcheurs, inscrivit aux fastes des saints les deux angéliques jeunes gens.

Le travail du père Beaulieu a 32 pages; d'une lecture attrayante, plein de chaleur et de lumière, il laisse dans le cœur des leçons fortifiantes, encourageantes.

Nos jeunes gens ont tant besoin d'être soutenus, ils ont tant besoin qu'on leur signale les dangers qui les guettent sur la route. Du reste, ils aiment à entendre une voix sympathique et paternelle qui leur dise: Mon frère, mon cher frère, prends garde! Je sais combien tu dois livrer des combats redoutables, je sais que les exploits des grands guerriers dont parle l'histoire sont peu de cho-

se à côté de tes résistances héroïques; je sais que rien n'est plus beau qu'un jeune homme chaste au milieu de toutes les misères de ce monde. Tiens bon, mon cher frère! Tiens bon!

Le P. Beaulieu parle du passé, il compare au présent; il se demande ce que sera l'avenir; il regarde autour de lui, voit en quel milieu grandit notre jeunesse; il constate que la foi est menacée, que les volontés faiblissent, parce que la vie surnaturelle devient insuffisante.

Quelle brochure substantielle, quelle œuvre vivante! Toute la jeunesse canadienne-française devrait lire ces pages.

En vente, à 10 sous l'exemplaire, au secrétariat de l'E. S. P., 1075, rue Rachel, Montréal.

JOSEPH-G. GELINAS, ptr.

—Si vous voulez aider à une œuvre religieuse et patriotique, faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

LE VOYAGE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL A LA COTE DU PACIFIQUE

Itinéraire complet, jour par jour, de cette magnifique excursion organisée à l'intention des Canadiens-Français

				1926	
Départ	Montréal.....	Chemin de Fer	3.00 p.m.	Samedi	3 juillet
Arrivée	Winnipeg.....	"	9.30 a.m.	Lundi	5 juillet
Départ	Winnipeg.....	"	11.50 p.m.	Lundi	5 juillet
Arrivée	Régina.....	"	9.50 a.m.	Mardi	6 juillet
Départ	Régina.....	"	2.45 p.m.	Mardi	6 juillet
Arrivée	Moose Jaw.....	"	4.00 p.m.	Mardi	6 juillet
Départ	Moose Jaw.....	"	6.40 p.m.	Mardi	6 juillet
Arrivée	Calgary.....	"	9.00 a.m.	Mercredi	7 juillet
Départ	Calgary.....	"	5.00 a.m.	Jeudi	8 juillet
Arrivée	Banff.....	"	8.30 a.m.	Jeudi	8 juillet
Départ	Banff.....	Automobile	9.00 a.m.	Vendredi	9 juillet
Arrivée	Windermere.....	"	5.00 p.m.	Vendredi	9 juillet
Départ	Windermere.....	Chemin de Fer	6.00 p.m.	Vendredi	9 juillet
Arrivée	Kootenay Landing.....	"	7.00 a.m.	Samedi	10 juillet
Départ	Kootenay Landing.....	Bateau	8.00 a.m.	Samedi	10 juillet
Arrivée	Nelson.....	"	1.00 p.m.	Samedi	10 juillet
Départ	Nelson.....	Chemin de Fer	5.00 p.m.	Samedi	10 juillet
Arrivée	Penticton.....	"	7.00 a.m.	Dimanche	11 juillet
Départ	Penticton.....	"	10.00 a.m.	Dimanche	11 juillet
Arrivée	Vancouver.....	"	8.00 p.m.	Dimanche	11 juillet
Départ	Vancouver.....	Bateau	11.45 p.m.	Lundi	12 juillet
Arrivée	Victoria.....	"	7.00 a.m.	Mardi	13 juillet
Départ	Victoria.....	"	2.15 p.m.	Mercredi	14 juillet
Arrivée	Vancouver.....	"	6.00 p.m.	Mercredi	14 juillet
Départ	Vancouver.....	Chemin de Fer	5.00 a.m.	Jeudi	15 juillet
Arrivée	Revelstoke.....	"	9.00 p.m.	Jeudi	15 juillet
Départ	Revelstoke.....	"	5.00 a.m.	Vendredi	16 juillet
Arrivée	Lac Louise.....	"	1.00 p.m.	Vendredi	16 juillet
Départ	Lac Louise.....	"	7.00 a.m.	Samedi	17 juillet
Arrivée	Banff.....	"	8.10 a.m.	Samedi	17 juillet
Départ	Banff.....	"	10.00 p.m.	Samedi	17 juillet
Arrivée	Edmonton.....	"	8.30 a.m.	Dimanche	18 juillet
Départ	Edmonton.....	"	11.55 p.m.	Dimanche	18 juillet
Arrivée	Saskatoon.....	"	1.30 p.m.	Lundi	19 juillet
Départ	Saskatoon.....	"	4.00 p.m.	Lundi	19 juillet
Arrivée	Kenora.....	"	2.00 p.m.	Mardi	20 juillet
(Camp de Chalets "Devil's Gap")					
Départ	Kenora.....	Chemin de Fer	11.00 p.m.	Mardi	20 juillet
Arrivée	Fort William.....	"	7.00 a.m.	Mercredi	21 juillet
Départ	Fort William.....	Bateau	12.30 p.m.	Mercredi	21 juillet
Arrivée	Sault Ste-Marie.....	"	9.00 a.m.	Jeudi	22 juillet
Départ	Sault Ste-Marie.....	"	1.00 p.m.	Jeudi	22 juillet
Arrivée	Port McNicoll.....	"	8.00 a.m.	Vendredi	23 juillet
Départ	Port McNicoll.....	Chemin de Fer	8.30 a.m.	Vendredi	23 juillet
Arrivée	Toronto.....	"	11.55 a.m.	Vendredi	23 juillet
Départ	Toronto.....	Bateau	1.00 p.m.	Vendredi	23 juillet
Arrivée	Niagara Falls, N.Y.....	"	4.40 p.m.	Vendredi	23 juillet
Départ	Niagara Falls, N.Y.....	"	6.15 p.m.	Vendredi	23 juillet
Arrivée	Toronto.....	Bateau	10.10 p.m.	Vendredi	23 juillet
Départ	Toronto.....	Chemin de Fer	12.15 a.m.	Samedi	24 juillet
Arrivée	Montréal.....	"	9.15 a.m.	Samedi	24 juillet

La Royauté Sociale de Jésus-Christ

Encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XI

(Suite et fin)

INSTITUTION SOLENNELLE DE LA FETE

C'est pourquoi, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous instituons la fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ-Roi, fête qu'il faudra célébrer chaque année, dans tout l'univers, le dernier dimanche d'octobre, c'est-à-dire le dimanche avant la Toussaint. Nous ordonnons aussi que ce même jour soit renouvelée, chaque année, la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, que Pie X, Notre prédécesseur de sainte mémoire, avait prescrit de renouveler annuellement. Mais cette année, Nous voulons que cette consécration ait lieu le 31 de ce mois, date à laquelle Nous célébrerons la messe pontificale en l'honneur du Christ-Roi, et Nous ordonnons de prononcer devant Nous cette même consécration. Nous ne croyons pas pouvoir mieux clore l'année sainte ni présenter au Christ-Roi immortel des siècles un plus ample témoignage de reconnaissance — en quoi Nous interprétons la gratitude de tout le peuple chrétien — pour les bienfaits accordés durant cette sainte période à Nous, à l'Eglise et à tout le catholicisme.

LES RAISONS DE LA DATE CHOISIE

Il n'y a pas de raison de vous expliquer longuement, vénérables Frères les motifs qui Nous ont décidé à distinguer la fête du Christ-Roi de toutes celles qui comportent de quelque façon la manifestation et la célébration de sa dignité royale. Une remarque suffira. Bien que dans toutes ces fêtes de Notre-Seigneur l'objet matériel soit le Christ, leur objet formel diffère totalement par le nom et la chose de la royauté de Notre-Seigneur. Nous avons fixé la fête un dimanche afin que le clergé ne soit pas seul à présenter ses hommages au divin Roi par la célébration de la messe et le chant de l'office, mais que le peuple, libre de ses occupations ordinaires, offre au Christ, un éclatant témoignage d'obéissance et d'allégresse dans un esprit de joie sainte. Pour la célébration de la fête, le dernier dimanche d'octobre parut de beaucoup le mieux placé; en effet, il termine à peu près le cours de l'année liturgique. Ainsi, les mystères de la vie de Jésus-Christ commémorés durant l'année recevront de la solennité du Christ-Roi comme leur achèvement et leur couronnement, et avant de célébrer la gloire de tous les saints on proclamera hautement la gloire de Celui qui triomphe dans la personne de tous les saints et élus. Ce sera votre devoir, Vénérables Frères, ce sera votre rôle de veiller à ce que, avant la fête annuelle du Christ-Roi, des instructions soient données à une date fixée à tous les paroissiens, de sorte que, pleinement informé sur la nature de la fête, sa signification et son importance, le peuple mène une vie chrétienne digne de serviteurs fidèles et dévoués du Roi divin.

LES AVANTAGES ATTENDUS DE LA FETE.

Il Nous plaît de vous rappeler, Vénérables Frères, en terminant cette lettre les avantages que Nous promettons et proposons de retirer, pour le bien de l'Eglise et de la société civile comme de tous les fidèles en particulier, du culte public envers le

Christ-Roi.

Ces honneurs à déférer à la royauté de Notre-Seigneur doivent rappeler aux hommes que l'Eglise, en tant que constituée par le Christ comme société parfaite, demande, en vertu d'un droit naturel qu'elle ne peut abdiquer, pleine liberté et immunité de la part du pouvoir civil: dans l'exercice de la charge qui lui a été confiée d'enseigner, de diriger et de conduire à la béatitude éternelle tous ceux qui appartiennent au royaume du Christ, l'Eglise ne peut pas dépendre de la volonté d'autrui. Bien plus, l'Etat doit accorder une semblable liberté aux Ordres et Congrégations de religieux et religieuses; ils sont de très puissants collaborateurs pour les pasteurs des Eglises, et se dévouent le plus possible à l'extension et à l'établissement du règne du Christ, soit qu'ils combattent par l'observation des saints vœux la triple concupiscence du monde, soit que par leur profession d'une vie plus parfaite ils fassent en sorte que la sainteté donnée par son divin Fondateur comme un caractère de son Eglise, respandisse toujours d'un éclat grandissant sous le regard de l'univers.

Aux Etats, la célébration annuelle de cette fête déclarera que les magistrats et les gouvernants sont tenus tout comme les citoyens, de rendre au Christ un culte public et de lui obéir; elle évoquera devant eux la pensée de ce dernier jugement où le Christ non seulement expulsé ou ignoré avec dédain vengera sévèrement de telles injustices, car sa royauté exige que l'Etat tout entier se règle sur les commandements de Dieu et

les principes chrétiens aussi bien dans la législation que dans la justice et que dans la formation de la jeunesse à une doctrine sainte et à une juste discipline des mœurs.

L'explication de ces vérités aura une merveilleuse influence sur les fidèles et leur fera modeler leur âme sur une règle authentique de vie chrétienne. En effet, si le Christ Seigneur a reçu tout pouvoir au ciel et sur la terre; si les hommes rachetés par son sang très précieux sont, à un titre nouveau, soumis à sa puissance; si enfin, son autorité embrasse la nature humaine tout entière, il est clair qu'il existe en nous aucune faculté exempte de cette souveraineté. Il faut donc qu'il règne dans l'esprit humain dont c'est le devoir d'adhérer avec constance et fermeté dans un sentiment de parfaite soumission, aux vérités révélées et à la doctrine du Christ; il faut qu'il règne dans la volonté qui doit obéir aux lois et aux préceptes de Dieu; il faut qu'il règne dans l'âme qui, négligeant les convoitises naturelles doit aimer Dieu pardessus tout et s'attacher à lui-seul; il faut qu'il règne dans le corps et les membres qui doivent servir à la sainteté intérieure de l'âme comme des instruments ou pour emprunter les paroles de l'apôtre saint Paul, comme des armes de justice offertes à Dieu (Rom. VI, 13. Toutes ces vérités exposées à fond à la méditation des fidèles donneront à ceux-ci bien plus de facilités pour s'élever aux vertus les plus parfaites.

CONCLUSION.

Fasse le ciel, Vénérables Frères,

que les âmes éloignées du Christ convoitent et reçoivent pour leur salut son joug suave et nous tous qui, par un miséricordieux dessein de Dieu, sommes ses familiers, que nous portions ce joug non avec accablement, mais avec passion, avec amour, avec sainteté; notre vie étant ainsi réglée sur les lois du royaume divin, nous goûterons dans la joie l'abondance de ses fruits et considérés par le Christ comme des serviteurs bons et fidèles nous participerons dans son royaume céleste à sa béatitude et à sa gloire.

Que ce document soit le gage et le signe de Notre paternelle bienveillance à votre égard, Vénérables Frères, à l'occasion de la Noël, et recevez comme une médiatrice des faveurs divines la bénédiction apostolique que Nous vous accordons affectueusement à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

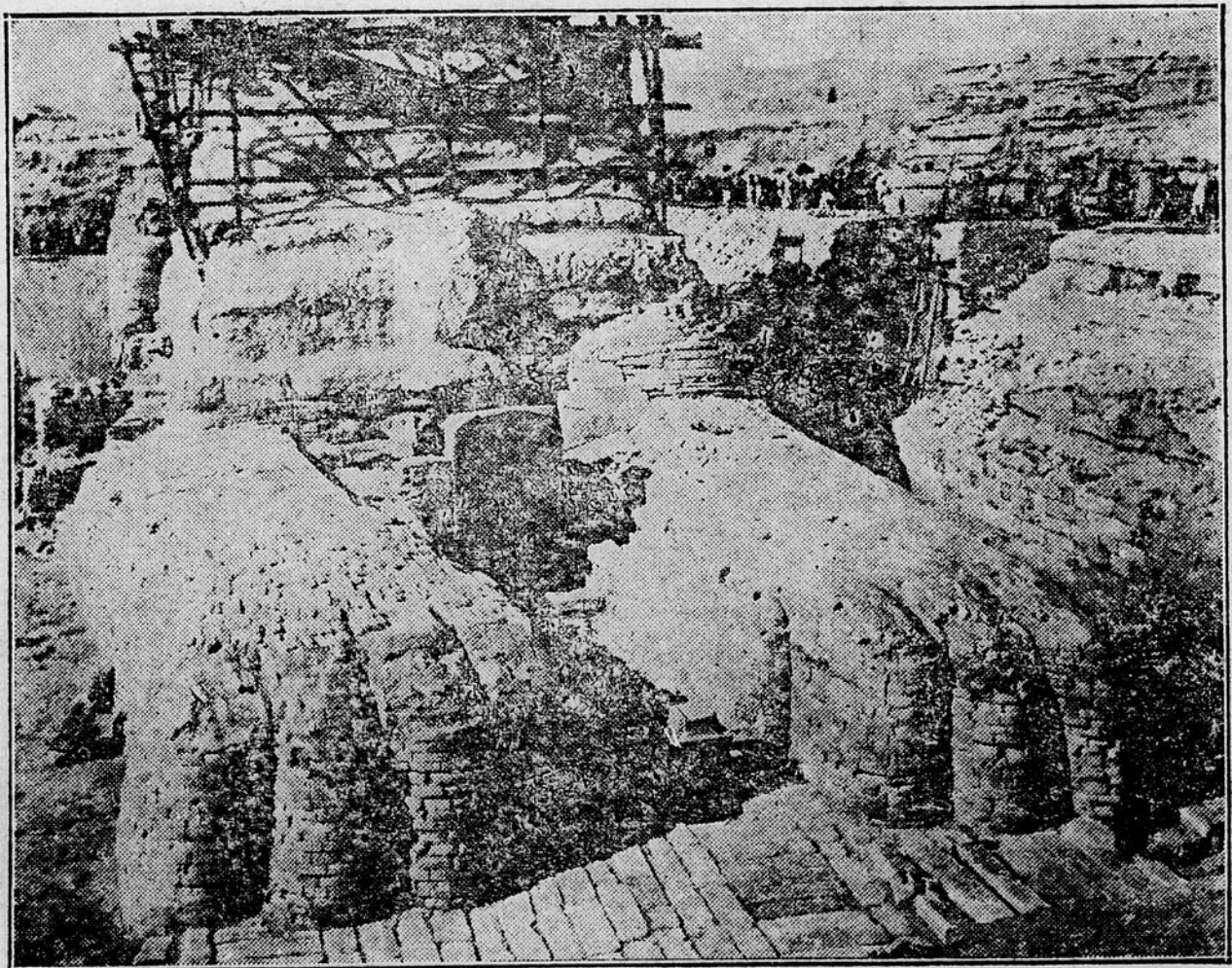
Donné à Rome, près Saint-Pierre le 11 décembre de l'année sainte 1925, de Notre pontificat la quatrième.

Pius P. P. XI.

 **TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.**

Notre petit Journal est lu par plus de 15,000 personnes chaque mois.

Après des Siècles sous les Sables du Désert



Après avoir gît pendant plusieurs siècles sous les sables du désert, les pattes du Sphinx viennent d'être remises à jour à la suite de longs et coûteux travaux d'excavation, sous la direction des ingénieurs de la Harvard Foundation. Lors de leur passage en Egypte, les touristes canadiens et américains qui font actuellement le tour du monde sur l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, ont pu visiter ces fouilles intéressantes.

LE SCAPULAIRE

Alors, vous ne portez plus votre scapulaire?

—Et je ne me compte pas plus mécréant pour cela. "Ce n'est pas l'habit qui fait le moine," dit le proverbe.

—Et vous vous autorisez d'un proverbe pour jeter comme on dit, votre froc aux orties, et mépriser une des grandes libéralités de la Sainte Vierge aux pauvres diables de pécheurs que vous et moi.

Voilà bien le monde.

La Mère de Dieu, le 16 juillet 1251, apparaît au bienheureux Simon Stock général des religieux carmes. Elle daigne lui mettre le saint scapulaire, qu'elle appelle son habit pour qu'il le donne à son tour aux religieux, ses fils, et par eux, à tous les chrétiens. A ce geste royal elle ajoute de si magnifiques promesses de salut que depuis sept siècles elles ensoleillent la vie des chrétiens; Elle dit, et sa parole est sans repentance: "Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels". C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls et le gage d'une paix et d'une protection spéciales."

Qui parle? La Mère de Dieu, et elle garantit une grâce qu'il faudrait aller chercher à genoux, sur les pierres aigües des plus impraticables sentiers... à l'autre bout de l'univers... la grâce de bien mourir.

Un pape Jean XXII reçoit de la Sainte Vierge sur ce sujet, tout palpitant d'intérêt pour ceux qui ont une âme, la promesse qu'elle s'installerait en quelque sorte, avec les associés du Scapulaire au purgatoire: qu'elle les consolait et leur en ouvrirait les portes le premier samedi après leur mort.

Un autre pape, Benoit XIV déclare qu'il tient pour certaine la première révélation. L'Eglise, gardienne de la vraie dévotion à la Ste-Vierge, loin de condamner l'usage du scapulaire, l'approuve et elle veut que tous ses prêtres en deviennent les apôtres et qu'ils le mettent sur le cœur des fidèles.

En un seul mot l'histoire du saint scapulaire n'est qu'une chaîne sans fin de grâces obtenues, de protections presque divines... Et Monsieur le Premier-venu et Madame N'importe-qui, à propos de n'importe quoi enlèvent leur scapulaire. Ils se privent par là même d'innombrables indulgences, ils regardent du haut de leur grandeur cette armure de pureté: ils signifient à la Sainte Vierge qu'ils n'ont que faire de son habit... et ils se prétendent aussi bons catholiques que deux papes.

Que vous en semble?

Pour ma part, et sans être grand clerc, je me pense le droit de conclure qu'en dévotion comme en musique, les triples-croches ne manquent point.

—Mais le proverbe?...

—Les proverbes sont comme vous et moi, mes amis quand on les pousse à bout, ils perdent la tête et ne disent plus que des aneries et si le pieux auteur de "l'imitation de Jésus-Christ" pouvait apprendre, au ciel, l'abus sacrilège que font, de ses paroles et contre la Sainte Vierge, certains catholiques, il n'en reviendrait pas... n'est-ce pas le cas de le dire? Bien au contraire il s'enfoncerait davantage dans son beau ciel, pris de pitié pour l'incurable ineptie des humains.

Mais revenons à nos mécréants... Or ces mystiques improvisés qui se défendent à coups de saints proverbes, ne vous rappellent-ils pas certain diable qui au désert essaya d'argumenter en Ecriture Sainte avec le Seigneur Jésus?

"L'habit ne fait pas le moine."

Aussi bien, dans tous les noviciats de toutes les communautés religieuses,

est-on d'accord avec vous sur ce point.

Le cœur d'abord, le cœur avant tout au Bon Dieu, car dans le cœur... est l'amour," prêche-t-on à tout venant mais l'on se hâte d'ajouter: "et sur le cœur, l'habit saint... le signe, le sacrement de votre profession." "Lorsque le Frère-Prêcheur fait profession, écrit le Père Lacordaire, son scapulaire seul est béni par le prieur qui reçoit ses vœux, et en aucun cas il ne peut sortir de sa cellule sans en être revêtu même pour aller au tombeau."

"L'habit ne fait pas le moine." Cependant l'Eglise frappe d'excommunication le moine prévaricateur qui, sans permission et graves raisons, s'en dépouille; elle tient également en suspension les catholiques qui n'ont plus, sur leur poitrine, le scapulaire de Notre-Dame. Il ne s'agit pas d'une superstitieuse confiance à deux petits morceaux de laine, mais de la foi et de l'amour que l'on marque à Marie en les portant, et de l'indéfectible espérance des enfants de Dieu en la toute-puissance de sa Mère.

"L'habit ne fait pas le moine." Non, mais il le conserve admirablement, comme le Tabernacle garde l'Hostie et la protège...

Vous avez beau dire... la foi du peuple est là contre vous et elle n'aime pas à voir un prêtre sans soutane et un chrétien pas de scapulaire.

La foi a raison; mille "bontés de Marie" la confirment; laissez-moi vous en raconter une qui nous vient d'un religieux Oblat de Marie qui en fut lui-même l'heureux témoin.

Il y a dix ou douze ans dans un chantier des hauts de l'Ottawa un pauvre bûcheron canadien français tombe malade et malade à mourir.

Le contre-maitre se trouve fort ennuyé de ce cas d'hôpital, car le fond des bois est le plus mauvais endroit du monde pour y faire toute autre chose que l'abatis d'arbres ou de gibier.

En homme pratique il charge un des compagnons de l'infortuné de le conduire à Ottawa dans un hôpital qu'il lui désigne.

Le trajet est long et pénible, du moins pour l'ange conducteur de l'infirme, car, par une grâce particulière semble-t-il, celui-ci est absolument inconscient.

On finit par arriver, et voilà notre malade dans un lit et son associé bien dérouté... Pas plus de bonnes sœurs que sur la main; pas de crucifix sur les murs; rien que de l'anglais, pas un mot de français ni de chrétien... En vérité notre homme se sent bien perdu dans ce milieu hérétique.

Quoi faire?... Mais, brave homme, il aurait fallu courir tout de suite à la première église catholique, y demander un prêtre, lui conter votre douloureuse aventure et surtout ne pas revenir tout seul.

En effet le malade diminuait à vue d'œil; le brave homme navré revint deux ou trois jours de suite visiter son ami qui n'avait pas repris connaissance, et chose étrange chez un catholique, ne songeait pas, mais pas du tout, à mander un prêtre. Il était tellement dépaycé dans cette ville étrangère.

Dieu prit en pitié cette âme charitable et nous allons voir que les deux ou trois cents mille, que venaient de faire ces pèlerins de la mort n'étaient qu'une mystérieuse étape vers le ciel. Ce fut très simple.

Ennuyé sans doute de se trouver en face d'un homme qui ne finissait pas de mourir, notre visiteur eut une illumination.

Il se dit: "Peut-être bien que le prêtre pourrait lui faire quelque chose tout de même". Un homme illuminé en vaut deux sans doute; aussitôt il part à la recherche d'un prêtre et comme la Très Sainte Vierge préparait un vrai miracle de sa droite, Elle lui fit rencontrer un de ses fils les plus ai-

mants et les plus dévoués qui se hâte près du moribond.

Ai-je besoin de l'écrire, c'était un Père Oblat... Dilatez ici, s'il vous plaît, vos yeux et vos âmes, et dites-moi si la puissance de Marie ne commande pas à la mort! Le Père n'a pas fini d'adresser au malade inconscient une prière parole que celui-ci sans connaissance depuis huit jours, et réfractaire à tous les traitements des médecins, ouvre les yeux et vient à lui-même.

Vite, le bon Père le confesse, va prendre à l'église la plus voisine les saintes huiles et le Saint Viatique revient et trouve son malade bien éveillé et parfaitement en possession de ses facultés.

Quelle faveur du ciel! Quelle éclaircie dans une nuit de huit longs jours! Le prêtre a tout le temps de préparer ce malheureux venu de si loin et par des chemins ténébreux aux rives du ciel... Mais à peine a-t-il communiqué son malade et lui a-t-il donné l'indulgence de la bonne mort, qu'il entre en agonie.

Le Père commence: "Partez âme chrétienne!" et comme si elle n'eût attendu que cet ordre, l'âme du pauvre bûcheron s'élançait dans l'éternité!

On n'est pas Oblat de Marie Immaculée pour rien. Devant ce miracle éblouissant, le Père se dit: "Sûrement, il y a ici une intervention de la Sainte Vierge."

Il ouvre la chemise du défunt et y

trouve sur sa poitrine, le cher et vieux scapulaire.

Comme toujours Notre-Dame du Mont-Carmel avait tenu ses promesses. "C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls et le gage d'une paix et d'une protection spéciales."

Non, l'habit ne fait pas le moine, ni le scapulaire ne remplace le baptême ou l'absolution, mais quand on l'a par amour et foi, porté en l'honneur de Marie toute sa vie, et qu'en somme malgré bien des culbutes, on est resté pour la Puissante Avocate un bon client... non, l'habit ne fait pas le moine... mais la Très Sainte Vierge vous donnera un prêtre à votre lit de mort... Non, le scapulaire ne fait ni le moine, ni le chrétien... mais il le sauve.

C'est encore quelque chose.

Un Missionnaire Dominicain.

QUEL EST L'ABONNÉ...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Écho de Saint-Justin? Pur réussir il n'y a qu'à vo loir.

LE MONUMENT DE LA GOMME A MACHER



L'EDIFICE WRIGLEY, l'un des plus beaux et des plus considérables de la ville de Chicago, est parfois appelé le "Monument de la Gomme à Mâcher". Il se dresse sur l'avenue Michigan, à proximité de la rivière Chicago. Du 20 au 24 juin prochain, la métropole du centre américain sera le rendez-vous de centaines de milliers de pèlerins de toutes les parties du monde, à l'occasion du Congrès Eucharistique qui se tiendra en cette ville. Les Canadiens-français y seront sûrement nombreux. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise en ce moment à leur intention, avec le concours de la Cie du Pacifique Canadien, un grand pèlerinage national qui ne manquera pas de recruter dans la province un grand nombre d'adhésions.

Dieu le fait payer trop cher...

Oh! non ne manquez jamais la messe le dimanche: Dieu le fait payer trop cher. Il y a cinquante ans, commença le vieux Duchange au milieu d'un groupe de jeunes, il y a cinquante ans, moi qui vous parle j'en ai été le témoin épouvanté.

Un samedi d'août, nous partions, quatre jeunes gens, pour le lac La Roche, la plus belle perle que contiennent l'écrin des Laurentides. Nous y allions pêcher, mais surtout boire. Les deux Monier, Jacques et Stéphane, s'étaient chargés des provisions et moi, d'une cruche de rhum amoureusement enveloppée dans un paquet de hardes, qui alla rejoindre les vivres au fond de la voiture. Il faut vous dire que je n'étais alors qu'un sale garnement. Aussi quelles inquiétudes n'eut pas ma mère lorsque je lui annonçai notre départ. Il me fallut brusquer pour éviter toutes ses questions embarrassantes. Avec nous, venait aussi Ernest Boisdur, que, la veille, nous avions décidé à nous suivre.

Enfin nous voilà sur la route, fusant le rire à pleine bouche. Les chansons se succèdent et les cahots des chemins de ce temps-là, en nous faisant danser comme des marionnettes, nous égalaient et aiguïsaient notre esprit. Mais ce qui soutient et augmente le plus cette gaieté ce sont les fréquents retours à la cruche. Seul Boisdur riait de travers et dissimulait assez mal quelque tristesse: il voyait encore la scène qu'il avait eue, lui aussi, avec sa mère au départ. La brave femme savait bien que nous manquerions la messe, et elle redoutait quelque malheur.

A cinq heures nous arrivions au lac, en arrière d'une petite maison, faite de poutres équerries, superposées, et calfeutrées avec de la glaise et de la mousse. En avant une galerie s'avancait jusqu'au dessus de l'eau. Pendant que les autres se hâtaient d'aménager la maison, Boisdur et moi nous restions à examiner le lac; nous ne l'avions jamais vu. De l'autre côté un immense rocher de granit rouge tombe perpendiculairement dans l'eau, comme taillé à la hache. A cette vue, Boisdur devint tout chose, tout bouleversé.

"Sais-tu, me dit-il, que je regrette d'être venu ici. Ce lac me fait l'impression d'une tombe avec son monument qui a bien mille pieds de haut. Et puis ma mère a pleuré à mon départ. Elle sait bien que nous manquerons la messe demain et que nous ne passerons pas la journée à prier les saints du paradis."

"Allons! vous autres, venez souper, nous cria Stéphane. C'est prêt."

Le lendemain, au petit jour, j'éveillai mes compagnons pour pêcher. Ce ne fut pas facile: nous avions un peu trop fêté la veille. Un soleil naissant s'annonçait radieux. La truite sautait sur le lac et nous invitait à la prendre. Vite, nous mettons à l'eau une petite chaloupe, préparons nos lignes et allons aborder à quelques arpents du chalet, près d'une grosse roche. Ça sautait, ça mordait. Oh! ce plaisir exquis et toujours nouveau de sentir frétiller le poisson au bout du fil et de l'amener malgré sa vive résistance dans la barque, qui l'a connu sans en être épris? L'heure filait et le soleil montait. L'angélus sonna dans le lointain. On aurait dit que le son sortait de l'onde au bout du lac.

"Si nous allions à la messe, observa timidement Boisdur? Ce sont les cloches des Piles; il n'y a que trois milles d'ici. N'avez-vous pas peur vous autres de vous amuser ainsi pendant que nous devrions être à l'église?"

Pour toute réponse, Stéphane lui passa la cruche. "Tiens, toi, tu as le frisson, réchauffe-toi." Ce fut un éclat de rire, Boisdur hésita un instant entre la colère et le respect humain:

sa figure prit toutes les couleurs. Il finit par rire avec nous.

Vers huit heures, nous nous disposions à rentrer après plusieurs rasades. Tout à coup nous entendîmes un cri d'original de l'autre côté d'une pointe qui nous cachait une petite baie. Nous n'avions qu'une hache dans la chaloupe. Aussi n'espérions-nous pas tuer la bête; mais nous voulions la voir. Nous nous mîmes en train de longer la pointe. Sur un signe, mes compagnons cessèrent de ramer et bien tranquillement, je poussai seul l'esquif, à l'aviron. Le vent venait vers nous; l'animal ne nous entendit pas. Nous allions doubler le rocher et, quoiqu'un peu gris, nous retenions notre souffle, comme des gens bien maîtres de tous leurs mouvements. Un coup d'aviron et... Là, à quinze pas de nous, un magnifique original. Il nous entend et se retourne brusquement. Un cri d'admiration nous échappe. Ce ne fut pas long. Surpris, l'animal hésite; et loin de songer à fuir, il fonce sur nous, à la nage, les yeux en feu. Terrifiés, nous nous levons d'un même mouvement. Boisdur glisse sur le fond limoneux de la chaloupe et, dans un mouvement pour reprendre l'équilibre tombe trop en dehors. La chaloupe penche et s'emplit pendant que lui s'engloutit dans les flots. Il se débat, essaie de saisir l'embarcation, mais il fallait compter avec l'original.

Il était sur nous. Stéphane a saisi la hache, et, un genou sur le bord, il attend l'instant propice. A deux pieds de l'embarcation l'animal essaie de nous faire chavirer avec son bois puissant. Au moment où il va pencher la tête, la hache s'élève et s'enfonce au-dessus des yeux, jusqu'au manche.

Boisdur reparait alors à la surface pour la deuxième fois. "Sauvez-moi, dit-il, maman... la messe..." L'eau

qu'il avale lui ferme la bouche et il enfonce de nouveau. Je donne un coup d'aviron vers lui, mais il est trop tard; pas un ne sait nager. Des bulles d'air se multiplient où il a disparu. Ce fut tout. Boisdur entra dans l'éternité à l'heure de la messe, un dimanche. Au loin, en face, le grand rocher nu, coupé à pic, semblait le monument qui gardait, solennel et vengeur, cette tombe silencieuse des eaux profondes. Muets de terreur, nous nous regardons quelques instants. Là-bas au bout du lac on entendit les derniers coups du Sanctus: la messe n'était pas encore achevée que Dieu en demandait déjà compte à l'un d'entre nous. Oh! non, ne manquez jamais la messe du dimanche. Dieu le fait payer trop cher.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 8 juin 1926, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Limoilou, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Limoilou, P. Q."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du commis des travaux, ministère des Travaux publics, édifice des douanes, Québec, et du contre-maître, ministère des Travaux publics, 196 rue Saint-Paul Ouest, Montréal, P. Q.

On peut se procurer au bureau de l'architecte en chef, ministère des travaux publics, des tracés bleus (blue prints), en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,

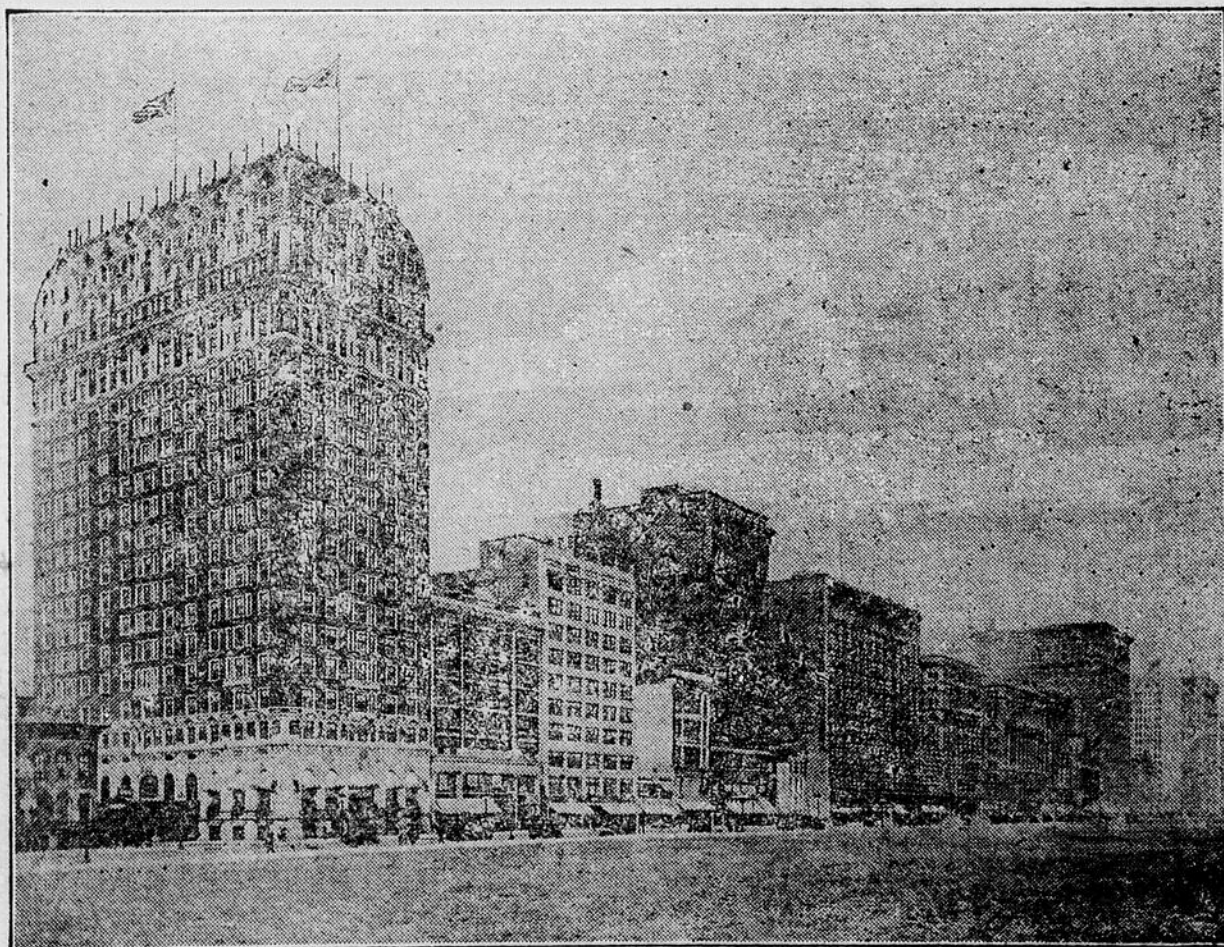
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 mai 1926.

AVIS

Le quatrième volume de l'Echo de Saint-Justin (novembre 1924 à octobre 1925 inclusivement) broché, est en vente à nos bureaux au prix de \$1.00 franco.

Il nous reste encore quelques volumes I, II et III. Ceux qui aimeraient à se procurer la collection entière de notre petit journal feraient bien de se hâter, car il nous reste qu'un nombre très limité des premiers volumes.



LA PLUS BELLE RUE DE CHICAGO

C'EST le boulevard Michigan, le long duquel s'aligne toute une série de gigantesques édifices modernes. Chicago sera le siège du 29ième Congrès Eucharistique International, du 20 au 24 juin prochain, et en cette circonstance, sera le rendez-vous de milliers de pèlerins de toutes les parties du monde. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal organise, avec le concours du Pacifique Canadien, un grand pèlerinage à Chicago à l'occasion de ces grandes manifestations religieuses. Une foule de catholiques de la province de Québec ne manqueront sûrement pas de profiter de l'avantage qui leur est ainsi offert de faire ce voyage dans les meilleures conditions possibles.

IL Y AVAIT UNE FOIS

Il vient de se révéler un conteur nouveau qui fait des contes fantastiques. Mais ces contes ont l'avantage de ne pas tenir plus de deux ou trois lignes. En voici quelques-uns:

Il y avait une fois un saïon où on ne disait du mal de personne.

Il y avait une fois un homme qui ne manquait jamais la messe le dimanche, et se servait d'un livre.

Il y avait une fois une maîtresse de maison qui ne se plaignait pas de sa domestique et une cuisinière qui ne trouvait que des qualités chez Madame.

Il y avait une fois une dévote qui ne s'occupait jamais de ce qui se passait à l'église, à la sacristie et au presbytère.

Il y avait une fois un petit enfant que ses parents ne trouvaient pas très avancé pour son âge.

Il y avait une fois un jeune homme qui ne parlait pas de sport, ni d'aéroplane, ni d'automobile, ni de lui-même.

Il y avait une fois un homme riche qui faisait beaucoup de bien et n'en parlait jamais.

Il y avait une fois une personne qui ne pensait jamais mal de son prochain et n'en parlait que pour en dire du bien.

Il y avait une fois un fabricant et un commerçant qui ne jalouaient jamais leurs concurrents.

Il y avait une fois un vieillard qui ne critiquait jamais la jeunesse et un jeune qui écoutait toujours volontiers les leçons de la vieillesse.

Nos qualités et nos défauts

Si un homme est bon, on dit qu'il est bonace, débonnaire. S'il est sévère, énergique, on dit qu'il est intransigent. S'il est économe, il passe pour mesquin, pour un avare.

S'il est généreux, on dit que c'est un panier percé.

S'il est riche, on demande comment il s'est enrichi.

S'il est pauvre, on a une petite opinion de son intelligence.

Si on vante son imagination, son talent artistique ou littéraire, on dit: oui, c'est vrai, mais il manque de jugement.

S'il parle beaucoup, on dit que c'est un bavard.

S'il parle peu, on dit que c'est qu'il a peu d'esprit.

S'il est dévôt, on dit que c'est un rongeur de balustre.

S'il est religieux mais ennemi de la superstition, on dit que c'est un incrédule.

S'il exprime avec chaleur ses sentiments religieux ou patriotiques, on dit que c'est un exalté.

S'il est réservé, froid et prudent, on dit que c'est un sceptique.

S'il est confrère, compagnon avec tout le monde, on dit qu'il manque de dignité.

S'il dit du bien de tout le monde, on dit: c'est un flatteur; si c'est un critique sévère, on dit: c'est un envieux.

S'il s'occupe avec ardeur des affaires publiques et d'œuvres nationales, on dit: c'est par intérêt personnel; s'il ne s'en occupe pas, on dit: c'est un égoïste.

Si c'est un bel homme à l'air imposant, on dira: Est-il fier, orgueilleux!

Et la femme donc! elle n'échappe pas, elle non plus, à la critique exagérée.

Si elle est aimable pour tout le monde, on dit: elle est bien coquette.

Si elle est réservée, elle est prude.

Si elle cherche à se distraire, à s'amuser, si elle va dans le monde,

on l'accuse de négliger sa famille: c'est une mondaine.

Si elle ne sort jamais et ne s'occupe que de son mari et de ses enfants, on dit: Oui, c'est vrai, c'est une excellente femme, c'est dommage qu'elle ne soit pas plus sociable.

Si elle est jolie, on dit: oui, c'est vrai, mais elle le sait trop.

Si elle est bonne, intelligente, on dira: mais c'est dommage qu'elle ne soit pas plus jolie.

Si on loue son visage, on dira que malheureusement elle n'a pas bonne mine.

Si on vante sa mine, quelqu'un, quelqu'une surtout, dira: c'est dommage qu'elle s'habille si mal.

Si elle s'habille richement, on dira qu'elle est extravagante, qu'elle ruine son mari. Si ses vêtements sont modestes, on dira qu'elle manque de goût.

Si elle est forte en chair, on dira qu'elle manque d'élégance; si elle est maigre, on dira: c'est dommage qu'elle soit si sèche, etc, etc.

J'avoue que cette exagération est souvent inoffensive, sans malice inspirée uniquement par le besoin de parler et d'amuser les autres, qu'elle égratigne le prochain sans lui faire trop de mal. Mais que de fois aussi une parole imprudente, légère, a eu des conséquences déplorables lorsqu'elle touche à l'honneur du prochain! Que de fois une petite médisance, recueillie, répétée, amplifiée et grossie par cent bouches, devient une calomnie odieuse.

Comme je l'ai dit, la critique n'est pas particulière à notre population, on la trouve partout, chez tous les hommes. Elle est l'aliment le plus abondant des conversations dans les clubs, dans les réunions d'hommes, de femmes surtout. Les gens d'esprit en abusent parfois et ne peuvent résister au plaisir de décocher des traits qui blessent le prochain, leurs meilleurs amis souvent. "Ce plaisir m'a coûté cher, me disait un homme d'esprit, il m'a fait des ennemis, d'hommes que j'estimais.

De ce qui précède, il faut conclure qu'il est, dans le domaine de la critique, des limites que la prudence et la charité défendent de franchir.

L.-O. DAVID.

Economie

Vous avez la valeur de votre argent avec le

THÉ

"SALADA"

Des feuilles purement fraîches qui produiront une infusion délicieuse dans votre théière.

Etiquette brune, 75c la livre. Mélange Orange Pekoe, 85c la livre.

BEURRE ET FROMAGE

VOUS ETES SÛRS d'obtenir les meilleurs prix du marché et de recevoir votre remise quand vous expédiez votre beurre et votre fromage à la

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC,
114 Est, rue Saint-Paul, Montréal.

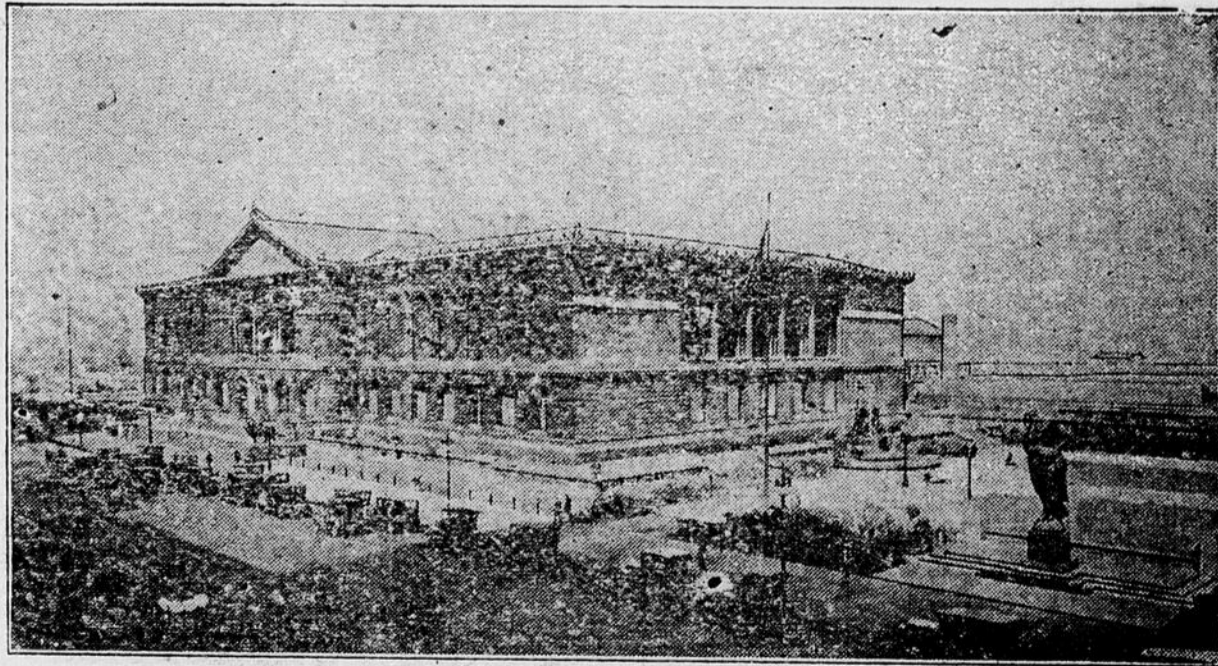
—Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 35 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Combien de fois avez-vous aidé notre petit journal?

Combien de fois lui avez-vous amené un abonnement nouveau?

Savez-vous qu'il vaut mieux tard que jamais.

INSTITUT DES ARTS DE CHICAGO



La ville de Chicago ne s'est pas seulement développée au point de vue du commerce et de l'industrie, mais depuis quelques décades, ses progrès, dans le domaine artistique, ont aussi été considérables. Son Opéra, ses monuments, ses musées en font foi. L'édifice dont nous donnons ici une reproduction, le "Art Institute", a contribué dans une large mesure à la formation intellectuelle et artistique d'une élite que l'on peut aujourd'hui considérer comme responsable des travaux d'embellissement exécutés depuis quelques années à Chicago. Ce "Art Institute" sera visité par les touristes du Canada français, qui, en juin prochain, se rendront au Congrès Eucharistique de Chicago sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, laquelle organise en cette occasion, avec le concours du Pacifique Canadien, un grand pèlerinage national.

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin 1914

Il y eut dans la paroisse en 1914, 51 baptêmes, 31 sépultures et 8 mariages.

BAPTEMES

Alarie M.-Anna-Thérèse — Alarie M.-Alice — Ayotte J.-Edmond — Bastien M.-Rosée-Albertine — Bastien M.-Gabrielle-Rachel — Bellemare M.-Rose-Yvonne — Bellemare M.-Berthe-Annette — Brousseau Anonyme — Brissette J.-Justin-Lionel — Carufel M.-Ant.-Lucile — Carufel J.-Paul-Maurice — Clément J.-Maurice-Gérard — Chevalier M.-Praesilia — Clément M.-Cécile — Cloutier J.-Ephrem-Omer — Dauphinois J.-Frs-Fernand — Dauphinois Marie-Ange — Dauphinois J.-Lionel — Delage J.-Rolland — Doucet J.-H.-Adélar — Gagnon J.-Raoul-Florent — Hubert M.-Rachel-Hélène — Ladouceur M.-Lucie-Alma-Fern. — Lafrenière J.-Paul-Aimé-Denis — Lafrenière M.-Sim-Grasiella — Lafrenière M.-Florianne-Jeannette — Lafrenière J.-Roland — Laurent M.-Cécile-Juliette — Lebrun M.-Olivette-Eliane — Lefebvre J.-Alph.-Georges — Lefebvre Jos-Arthur — Lefebvre J.-Nap.-Alfred — Lefebvre J.-Hervé — Lefebvre M.-Amandine-B. — Lemire J.-Frs-Maurice — Lemire J.-Ephrem-Emile — Lemire M.-Thérèse — Lemire M.-Thérèse-Albertine — Lemire M.-Laure-Jeanne — Lincourt J.-Félicien-Reginald — Michaud M.-Alma — Michaud J.-Dolores-Emilienne — Morin J.-Léonard — Morin M.-Magdeleine — Pepin M.-Léona — Philibert J.-Arm.-Adélar — Rinfret J.-Ange-Albert — Sanschagrin J.-Ernest-Lucien — Sylvestre Albina — Trudel M.-Reine-Blanche — Ville-neuve M.-Eva-Alice.

SEPULTURES

Alarie J.-Doria — Alarie J.-Adrien — Barnèche M.-Jeanne — Bastien, l'abbé Napoléon — Bastien Moïse — Bastien Joseph — Brissette M.-A.-Ida — Brousseau Anonyme — Casaubon Julie — Cloutier J.-Ephrem-Omer — Delage J.-Rolland — Doucet Adélar — Doucet Adélar, époux de Florine Clément — Francoeur Charles — Hubert J.-Rolland — Lafrenière Euty-chiana — Lafrenière Elisabeth — Lajoie Arthur — Laurent Ulric — Lefebvre Euphémie — Lefebvre Marie-Louise — Lefebvre Aldéa, épouse de Donat Toupin — Lemire Marie-Laure-Jeanne — Michaud M.-Alma — Pepin M.-Léona — Philibert J.-Armand-Doria — Philibert Edouard — Rinfret Elie — Ross Adélaïde, épouse de Louis Toupin — Thibodeau Anonyme — Vermette Lucie.

MARIAGES

Alarie Onésime et Alice Gagnon — Boivin J.-Auguste et Anne Philibert — Branchaud Ed. et Domina Gagnon — Dionne Donat et Bertha Bernier — Gagnon Jos et M.-Lse Bellemare — Grandpré Lucien et Fabianna Dufault — Morin Régis et R.-Alma Bernèche — Paquin Jos et Corinne Paquin.

PAROLES DU SAINT CURE D'ARS

"La plus grande croix, c'est de ne pas avoir de croix."

"Ce n'est pas la fatigue qui m'effraie; je serais le plus heureux des prêtres, si ce n'était pas cette pensée qu'il faut paraître comme curé au tribunal de Dieu!"

"Qu'il fait bon mourir quand on a vécu sur la croix!"

Au moment de recevoir les derniers sacrements, avant sa mort, il murmura: "Que le bon Dieu est bon: quand on ne peut plus aller le voir, c'est lui qui vient!"

FENDRE UN CHEVEU EN QUATRE OU LE MESURAGE D'UN RUBAN D'ACIER D'ARPENTEUR

Il est possible de mesurer un ruban d'acier d'arpenteur à un millième de pouce près. Ce fait intéressant est mentionné dans un récent rapport du Laboratoire de Physique du Service Topographique, ministère de l'Intérieur, à Ottawa.

L'on demandera peut-être, par quels moyens et dans quel but se font ces mesurages. Comme réponse à cette question, considérons l'origine de quelques étalons de longueurs et imaginons quelles difficultés rencontreraient les arpenteurs canadiens, s'ils se servaient pour mesurer les lots de ville à prix élevé, des unités de longueur d'autrefois.

Le plus curieux de tous ces étalons anciens est peut-être le pouce sous le règne de Henri III d'Angleterre. C'est en 1224 que s'établit la règle que trois grains d'orge placés bout à bout égalent un pouce. Ces grains devaient être secs et provenir du milieu de l'épi. La règle ajoutait que 12 pouces égalent 1 pied, 3 pieds une aune, 5½ aunes 1 perche et qu'enfin une superficie de 40 perches de longueur par 4 de largeur égale 1 acre. Le mesurage de la terre dépendait donc de l'unité fondamentale qu'était le grain d'orge. Il est facile de concevoir combien l'erreur se multipliait au cours des arpentages et quels ennuis un tel système causerait en ce siècle ou la terre atteint dans les villes une valeur de plusieurs milliers de dollars le pied de devanture.

Henri I établit que la verge était la distance du bout de son nez à l'extrémité de son pouce; il n'est pas dit combien de fois il lui fallut venir en aide aux arpenteurs pour graduer leurs mesures selon l'étalon légal ni quelles ambiguïtés ont dû résulter de ce singulier mode de mesurage. Un autre fait assez curieux est l'obtention de la perche en Allemagne au XVIIe siècle. L'ouvrage de Koebel sur l'arpentage dit que "pour obtenir d'une manière juste et légale, la longueur de la perche il faut selon l'usage scientifique faire ce qui suit: se tenir le dimanche à la porte d'une église et inviter à s'arrêter seize hommes grands et petits, comme le hasard les fait sortir après l'office fini; leur faire placer le pied gauche à la suite l'un de l'autre; la longueur ainsi obtenue sera une perche juste et légale." Il n'est pas dit de quel droit l'on pouvait forcer ces hommes à s'arrêter et à faire la ligne ni quelle était la pénalité en cas de refus.

Les étalons de longueur ont varié à travers les âges, d'un pays, d'un comté et même d'un village à un autre. L'on a plusieurs fois tenté d'établir une unité métrique non basée sur quelque longueur physique reconnue. Les ingénieurs français mirent sept ans à déterminer la longueur du mètre et même ils ne purent obtenir avec l'exactitude désirée la millionième partie du quart du méridien terrestre. D'autres ont essayé de rapporter les mesures linéaires à celle du temps en déterminant la longueur d'une pendule dont la durée d'oscillation serait une seconde, et d'établir ainsi une mesure de longueur basée sur la durée de la révolution du globe.

Néanmoins, l'étalon de mesure au Canada est une barre de bronze semblable à la verge impériale légalisée en 1835. Trois copies en furent envoyées au Canada en 1874 mais deux furent perdues dans l'incendie qui détruisit l'Hôtel du Gouvernement à Ottawa en 1916. L'unité légale de mesure de longueur au Canada est qu'établi par la loi des Poids et Mesures est la distance entre deux des lignes tenues dont est marquée la barre gardée par le Service des Poids

et Mesures, ministère du Commerce laquelle a échappé à la destruction.

Les étalons du Service Topographique pour la graduation des mesures de longueur sont gardés au Laboratoire de Physique, ou grâce à l'outillage, l'on peut déterminer les longueurs avec la plus grande exactitude. Afin que leur température soit uniforme, l'on submerge les étalons dans l'eau distillée pendant les observations qui se font à l'aide de microscopes puissants. Comme l'unité de mesure peut s'obtenir à un cinquante millième de pouce près, on peut la reporter sur une longueur de 100 pieds sans erreur notable.

Tout arpenteur des terres du Dominion est tenu par la loi d'avoir un ruban d'acier de longueur déterminée et le Laboratoire de Physique émet un certificat avec chaque ruban contrôlé. Ce ruban qu'il faut manier avec soin, ne doit jamais être employé dans les travaux de chaînage, de peur de le gauchir et d'altérer ainsi sa longueur. L'arpenteur ne s'en sert que pour contrôler ses autres rubans de temps en temps. Au temps présent ou la terre atteint des prix très élevés, il est important que l'unité métrique fondamentale soit connue avec beaucoup d'exactitude et c'est là l'une des principales fonctions du Laboratoire de Physique.

ARGENT A PRETER

sur stocks, meubles, commerces, fermes, propriétés, constructions et autres valeurs. Ecrivez pour informations. Service rapide, confidentiel.

UNION MERCANTILE AGENCY,
20 St-Jacques Suite—35
MONTREAL.

Téléphone 358w.

LUCIEN COMEAU
AVOCAT

149a, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.
Bureau à Louiseville le samedi chez
M. Michel Côté, rue St-Laurent.

Tel. Bell 12

RICHARD LESSARD, Bc. L.,
NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection, Etc.
Bureau voisin de la Banque Provinciale.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

J.-E. LANGLOIS
NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU,
COMMERÇANT,

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.
et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

J.-O. RINFRET
COMMERÇANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOIN DE TOUTE QUALITÉ.

Demandez mes prix. (Dépt. A)
MASKINONGE, QUE.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

Joseph Brissette
VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toute sortes, robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES
A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

SAINT-JUSTIN.

Ovila Béliand

BOUCHER

Et commerçant de Boeuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Louis-Jules Lacourse

PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI.
Spécialité: Imitation en tous genres.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Partum René

EN VENTE PARTOUT.

Prix 25 cts la Boutelle.

Atelier de L'Aide aux Aveugles

Paniers de toutes sortes
Chaises rempaillées, Raquettes,
Matelas refaits

Balais, Vadrouilles, Lavettes

23 Jeanne Mance, - MONTREAL.

Spécialité: jonc tissé ou ajouré.

VOUS TROUVEREZ A

L'Echo de Saint-Justin

UN TRES BEAU CHOIX DE

Romans, Contes, Chansonniers,
Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, Etc., Etc.

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moutures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL.

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.

SAINT-JUSTIN.

— Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

Changements Ecclésiastiques

Par suite de la nomination de M. l'abbé Henri Vallée, comme Principal de l'Ecole Normale, à la place de Sa Grandeur Mgr Alfred-O. Comtois, évêque-élu de Barca et auxiliaire des Trois-Rivières, les changements ecclésiastiques suivants viennent d'être rendus publics:

Par décision de Sa Grandeur Mgr Cloutier, M. l'abbé Hervé Trudel, aumônier des Révérendes Sœurs de la Providence, remplace M. l'abbé Vallée, chez les Frères, à l'Académie de la Salle. M. l'abbé Emile Turcotte, curé à St-Gérard des Laurentides, est nommé aumônier des Révérendes Sœurs de la Providence. M. l'abbé Pothier Paquin, vicaire à St-Justin, s'en va curé à St-Gérard des Laurentides. M. l'abbé Elisée Brunelle, vicaire à St-Adelphe, remplacera M. l'abbé Paquin à St-Justin. M. l'abbé Hormisdas Trudel, curé à Almaville est nommé desservant à Grand'Mère comme aide et futur successeur de M. le Chanoine Louis-R. Lafèche dont la santé est gravement menacée de ce temps-ci. M. l'abbé Philippe Lesage, en repos depuis quelques temps à l'Hôpital St-Joseph est nommé curé à Almaville.

ASSOCIATION CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE

M. Wilfrid Duchesnay, secrétaire de l'Association chorale St-Louis de France, était de passage aux Trois-Rivières dernièrement pour procéder au tirage du billet d'excursion de l'Association chorale St-Louis de France à l'île d'Anticosti, du 28 juin au 2 juillet.

Le numéro gagnant sorti de l'urne fut le No. 1065, possédé par M. l'abbé Henri Rivard, ptre-vicaire à Ste-Flore, Comté de St-Maurice.

Ce tirage a créé beaucoup d'animation dans le district et toute personne qui désire avoir des renseignements concernant cette excursion n'aura qu'à s'adresser à M. Wilfrid Duchesnay, secrétaire de l'Association, 39 rue St-Antoine, Montréal.

MONTREAL

M. et Mme William-L. Gagné, sont allés à St-Justin et St-Barthélemi dimanche dernier.

Mme W.-H. Gagné, de St-Justin, était de passage dernièrement chez son fils William-L. Gagné, de la rue Fabre.

M. Emile Duchesnay est parti de la rue Fabre. Il réside maintenant sur la rue Marquette, près de Mont-Royal.

M. Félix Desrochers, accompagné de ses frères sont allés donner un magnifique concert dans la cathédrale de St-Hyacinthe. Ils furent très applaudis. Près de 800 personnes assistaient à ce concert.

M. Félix Desrochers, avocat, accompagné de M. Wilfrid Duchesnay, sont allés aux Trois-Rivières, dimanche le 16 mai. M. Desrochers a donné sa conférence sur la "Juiverie" devant les membres du 4ème degré, Chevaliers de Colomb, à un banquet qui fut donné à l'Hôtel DeBlois.

Mme Henri Duchesnay est allée aux Trois-Rivières visiter son père M. Elie Rivard, de la rue Champlour.

M. L.-A. Clavel, trésorier de la chorale St-Louis de France est de retour d'un voyage d'affaires sur la côte du Pacifique. Il a visité Vancouver et Victoria, B. C. Il a fait un excellent voyage.

M. J.-E. Lusignan se prépare à partir prochainement avec sa famille pour aller passer l'été à sa résidence de Ste-Adèle.

Mlle Madeleine Barrette, de St-Barthélemi, était en promenade dernièrement chez sa sœur, Mme W.-L. Gagné, de la rue Fabre.

M. et Mme Wilfrid Duchesnay et sa famille étaient en promenade à St-Justin, à la fête de la Reine.

BELLE SOIREE

M. et Mme Wilfrid Duchesnay de la rue Delorimier recevaient quelques amis ces jours derniers, en l'honneur de Mme W.-H. Gagné, de St-Justin, de passage chez M. Duchesnay. Il y eut chant et musique par MM. J.-E. Poirier, Henri Savoie et Wilfrid Duchesnay. Mme Wilfrid Duchesnay, accompagnait au piano. On s'amusa fer-

me jusqu'à une heure avancée. Ont pris part à cette soirée: M. et Mme Jean Laporte, M. et Mme J.-E. Poirier, M. et Mme W.-L. Gagné, Mme W.-H. Gagné, de St-Justin, Mme Géneau, M. Henri Savoie, M. DeVarenne, M. Félix Desrochers, avocat, Mlles Thérèse Duchesnay, Juliette Duchesnay, Madeleine Duchesnay, Gilberte Gagné, Marcel Duchesnay et plusieurs autres.

J. E. MASSE



Opticien-Diplômé

ESSAI DE LA

VUE GRATUIT

Outillage des plus moderne



Une visite est sollicitée.

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.



ULRIC GIGUÈRE

BIJOUTIER,

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Dr O.-E. MILOT

Pharmacien, LOUISEVILLE, P. Q.

Spécialité—Traitement à l'électricité des maladies suivantes: Hypertrophies des Amygdales, Polypes des fosses nasales, Hémorroïdes, Goitre, Verrues, Papillomes, Massage, Etc.

Les maladies du système nerveux, digestif et articulaire sont guéries par la chaleur électrique.

Département de Deuil !!



Nous pouvons faire à nos ateliers l'impression des lettres funéraires à quelques minutes d'avis.

Nous faisons aussi une grande spécialité de cartes mortuaires en tous genres, avec ou sans portraits.

Vous trouverez de plus à notre magasin un beau choix de Cartes de Sympathie, Offrandes de Messes et Bouquets Spirituels @ 15, 25, 35, 50 et 75 cts., la pièce.

L'Echo de Saint-Justin,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

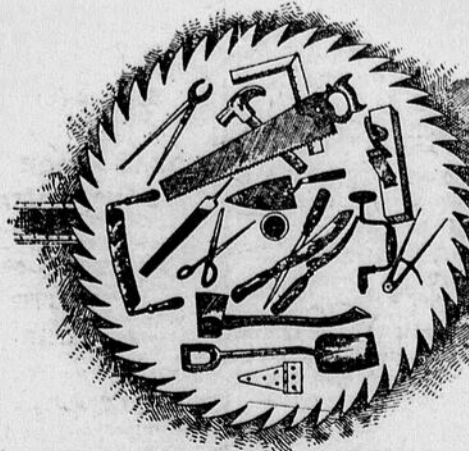
Ferronnerie = Chaussures = Peinture

Clous, Ciment Canada, Tôle ondulée galvanisée, Vitre simple et double. Les fameux produits de RAMSAY: Blanc de plomb, Peinture préparée, Vernis, Email, Huile et Térébenthine, Tapisserte, Vaisselle, Granit, Aluminium. La ligne complète en ferronnerie.

SPECIAUX: Tapisserte à .05 le rouleau; Ampoules électriques

complètement garanties, 25, 40 et 60 Watts, 5 pour .99c.; Pinceaux à peinture et à vernis, à .05; Clippers à cheveux, \$1.50.

ATTENDEZ MON AUTRE CHAR DE CIMENT "CANADA", J'AURAI ENCORE LE PLUS BAS PRIX.



J.M.COMTOIS

FERRONNERIES-HARDWARE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CONSTRUCTION MATERIALS

Rue Principale — en face de l'église,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Retraite. — Du 25 avril au 2 mai, nous avons eu le bonheur de jouir du grand bienfait d'une retraite paroissiale, prêchée par le Rév. Père Beaudry. A cette occasion, la confrérie du St Nom de Dieu fut établie dans la paroisse; la presque totalité des hommes et jeunes gens se sont enrôlés. Leur réception dans la confrérie a donné lieu à une belle manifestation d'amour et de respect au St Nom de Dieu; l'insigne de la confrérie brillait sur les poitrines. Honneur à cette classe d'élite qui donne le bon exemple pour combattre le blasphème. Que tous soient fidèles à leurs engagements. Merci à notre bon et zélé curé, dont le dévouement est inlassable pour assurer le succès des bonnes œuvres. Merci au Rév. Père Beaudry, pour s'être dépensé plus d'une semaine, car il avait prêché auparavant la retraite préparatoire à la communion solennelle des enfants qui eut lieu la journée d'ouverture de la retraite paroissiale. Merci à ce prédicateur distingué, d'avoir semé si abondamment la parole évangélique. Que son apostolat soit fructueux, à tous et à chacun.

Départ. — Trois familles nous ont quitté la semaine dernière: Les familles Oscar Fréchette, pour les Etats-Unis; Hormisdas Parent, pour Saint-Norbert et Joachim Savoie, pour St-Cléophas.

M. Alphonse Mousseau et sa famille sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis.

M. Ernest Yale, du Collège de Berthierville, retenu chez lui pour cause de maladie, est en bonne voie de guérison.

M. et Mme Henri Aumont, de Montréal, sont à leur villa d'été, au Lac Mandeville.

Mlles Albertine et Jeannette Aumont, de Montréal, chez leur frère, M. H. Aumont.

M. J. Chevalier, de Montréal, M. et Mme J. Auger, Mlle M. Laperrière, de St-Léon, chez M. Albert Lesage.

Décès. — Le 23 mai, s'éteignait doucement dans le Seigneur, M. Philippe Chevalier, de St-Léon, venu visiter sa fille, Madame Albert Lesage. Il succomba, après quelques jours de maladie. Ses restes mortels furent transportés à St-Léon où son service et sa sépulture eurent lieu le 26 mai.

A la famille en deuil, nous offrons nos sympathies.

M. et Mme Albert Lesage, se sont rendus à St-Léon, assister aux funérailles de M. P. Chevalier.

M. et Mme Olympe Gingras sont revenus d'une longue promenade à Montréal.

Baptême. — M. et Mme Osmon Bergeron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Hélène-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Desjardins.

Semences. — La froide température que nous avons, retarde beaucoup les semences. Supplions Dieu de nous accorder un temps favorable. Sachons aussi le remercier des bienfaits reçus. C'est le meilleur moyen de s'assurer ses bonnes faveurs, car la reconnaissance attire toujours de nouveaux bienfaits.

ST-BARTHELEMI

Décès. — Le 16 mai est décédé, à l'âge d'environ 75 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation, et muni des derniers sacrements, M. Saul Barrette. Son épouse est décédée le 7 octobre 1925. M. Barrette laisse pour pleurer sa perte, cinq fils: MM. les abbés Joseph, curé de Linwood, Grand Rapids, Michigan, Wilfrid, du Grand Séminaire d'Ottawa, Louis, Olivier et Jean.

Les funérailles eurent lieu le 19 courant, au milieu d'une très grande assistance. Les élèves du Couvent et

ceux de l'Académie assistaient, M. l'abbé Jos Barrette, fils du défunt chanta le service, assisté de M. Ls Beaudry, Missionnaire diocésain et Wilfrid Barrette, eccl., aussi fils du défunt. Au chœur on remarquait M. le chanoine Hector Désy, procureur de l'évêché de Joliette, R. Bonin, curé, MM. les abbés Forget, directeur et Tousignant, professeur au Collège de l'Assomption, O. Forest, curé de St-Cuthbert; R. Forest, A. Ducharme, aumônier militaire.

A la famille Barrette, nous présentons nos sympathies les plus sincères.

Le 12 avril dernier, eut lieu une grande fête de sucre, chez M. Urgel Sylvestre. Le départ pour la cabane se fit vers neuf heures. Etaient présents: M. et Mme Urgel Sylvestre; leurs fils: Hubert, Pierre-Georges, Jean-Noël, Gérard; leurs filles: Mlles Gabrielle et Bernadette Sylvestre; M. Albert Trudel et sa dame; M. Pierre Massé et son fils Eugène; MM. Paul Barrette; Marius Lincourt; Alcide et Arsène Perrault; Mlles Madeleine Barrette, fille du Notaire; Régina, Marguerite, Antoinette et Fernande Massé; Germaine Perrault.

A onze heures, nous primes un succulent repas. La journée nous parut fort courte. Au moment où la cause rie devenait de plus en plus agréable, il fallut se quitter avec regret. Après avoir offert à la famille Sylvestre, nos meilleurs remerciements, nous nous retirâmes, disant à la belle cabane, un simple "au revoir." Ce sera toujours un nouveau bonheur pour le personnel présent, d'aller dans la forêt, croquer à belle dent, le bon sucre fait par M. Urgel Sylvestre.

Etait de passage à Saint-Barthélemi, à la fin d'avril, M. Lucien Gagnon, de Drummondville.

Le 11 mai dernier est décédé, après quelques jours de maladie, M. François-Xavier Plante. Le défunt était âgé de 75 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. Les élèves du Couvent et de l'Académie assistaient. La levée du corps fut faite par M. le curé Frs-R. Bonin et le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Plante, neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Roch Majeau, vicaire, et du R. F. Défonds.

Les porteurs étaient: MM. W. Ayotte, W. Barrette, Jos Tousignant et Urgel Bernèche. Au chœur, on remarquait M. le curé Frs-R. Bonin et M. l'abbé Tousignant, professeur au Collège de l'Assomption.

Le défunt était du Chemin de Croix perpétuel et Tertiaire.

A la famille Plante, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Mme Emile Livernoche, de Thurso, comté de Labelle est venue passer 8 jours chez M. Pierre St-Cyr.

M. Edmond St-Cyr, de Shawinigan, M. et Mme Jos St-Cyr, de Montréal, M. et Mme André Carufel et leur fille Valéda, de St-Justin, en visite chez M. Pierre St-Cyr à l'occasion du Cinquantenaire de M. le Curé Bonin.

SHAWINIGAN

Dimanche, le 2 mai, M. l'abbé Brousseau réunissait à sa cabane pour une partie de sucre ses parents et amis, parmi lesquels on remarquait: M. Victor Brousseau; M. et Mme Pierre Ferland; M. et Mme Matteau; MM. Orphir et Victor Brousseau; M. Romain Desrochers; Mlle Léontine Brousseau; M. Maurice Poirier; Mlle Laurette Bastien; M. Honoré Bastien; Mlle Gertrude Brousseau; Mme Henry Lespérance; M. Maurice Matteau; Mlle Omelda et Roger Brousseau. Tous s'en retournèrent en emportant un bon souvenir de cette belle fête. Nous remercions sincèrement M. l'abbé Brousseau, de son bon accueil.

M. et Mme Joseph L'Abbé ainsi que M. et Mme Napoléon L'Abbé sont allés à une partie de sucre organisée

dans le comté de Bellechasse au commencement du mois de mai.

Mlle Léontine Brousseau et sa nièce Lucille étaient de passage à Louiseville, pour un mois, chez M. et Mme Hector Livernoche.

Mlle Jeanne Manger, de Grand'Mère, de passage à Shawinigan, ces jours derniers chez son amie Mlle Gertrude Brousseau.

EUGENE LESSARD

SELLIER

Spécialité de courroies de toile et de caoutchouc, de toutes largeurs, pour presse, moulins à battre, etc.

Harnais de toutes sortes, doubles et simples à très bas prix. Réparations générales.

69 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

HOTEL VICTORIA

Wm FOREST, Propriétaire.

LE RENDEZ-VOUS DES TOURISTES ET DES VOYAGEURS DE COMMERCE.

Chambres spacieuses et pension de première classe.

ST-LIN DES LAURENTIDES, P. Q.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Rôles, Tabac coupé, Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Feuilles.

St-Lin des Laurentides,

Co. L'Assomption, P. Q.

L. J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 1425.

Le docteur Roch Hébert

75 des Forges, TROIS-RIVIERES. SPECIALISTE

des maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Bureau à Louiseville, chez le Dr Legris, les 1er et 3ème dimanches de chaque mois de 11 hrs à 4 hrs.

Dr Alexandre Achpise

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Licencié du Conseil Médical du Canada.

Licencié du Conseil Médical Général de l'Empire Britannique.

SPECIALITES :

CHIRURGIE GENERALE Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.

Heures de consultations : de 11 hrs à midi, le matin, de 2.30 hrs l'après-midi, de 7 hrs à 8.30 hrs le soir.

22, rue Des Forges, — Tél. 469 TROIS-RIVIERES.

Faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemi le samedi après-midi et le dimanche.

Bureau au Palais de Justice Tél. 377 Résidence 4 rue St-Laurent, — Tél. 64

J.-Emile Ferron,

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

MERCIER & VILLENEUVE

NOTAIRES

Placement à 7 p. c. sur première hypothèque. Règlement de succession, Examen de titres, etc.

25 ALEXANDRE — TELEPHONE 26 LES TROIS-RIVIERES.



M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent,

Louiseville.

Atelier des plus moderne. Kodaks et Films à vendre. Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ouvrage des mieux finis dans 24 heures.

ALPHONSE LESSARD,

FORGERON

Spécialité de soudure au gaz : Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti — Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Normandin Frères

Marchands de Provisions

17 RUE BEAUBIEN, MONTREAL.

Achètent tous les produits de la ferme, tels que : Beurre, Œufs, Fromage, Volailles, Lard, Miel, Patates, Etc. Au plus haut prix du marché.

Faites vos achats au Magasin

W.-H. GAGNÉ,

ST-JUSTIN

Et vous épargnez de l'argent.

NOTRE STOCK EST AU COMPLET DANS TOUTES LES LIGNES ET NOUS VOUS INVITONS D'UNE MANIERE TOUTE SPECIALE A VENIR NOUS VOIR.

A QUALITE EGALE NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS.

Nous acceptons tous les produits de la ferme en échange de nos marchandises.

UN HOSPICE A LOUISEVILLE

Pour notre histoire locale, l'Echo de Saint-Justin est heureux de signaler l'établissement d'un HOSPICE pour les vieillards, à Louiseville. Grâce à la générosité de M. J.-W. Gagnon, commerçant, moyennant des conditions que la Communauté a trouvées très avantageuses et généreuses, les Révérendes Sœurs de la Providence ont fondé un Hospice à Louiseville, dans une bonne et grande maison, sur la rue Ste-Marie, sous le vocable de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Les dévouées religieuses ont pris possession du nouvel établissement, le 3 mai 1926. Nous avons quatre Sœurs fondatrices: Sr Adille, supérieure; Sr Vénérande, visitatrice; Sr Blandine de la Providence, économiste et Sr Joseph-de-l'Enfant-Jésus.

La population leur a fait le plus chaleureux accueil, les RR. Sœurs de l'Assomption, dans une réception toute intime avec leurs élèves, leur ont souhaité, les premières, la plus cordiale bienvenue et les sympathies des dames et demoiselles de la paroisse ont procuré aux nouvelles Sœurs, le premier jour, les plus grandes consolations et un puissant réconfort.

Sous la protection de St-Antoine, l'ami des pauvres et le Patron vénéré de Louiseville, la fondation ne tardera pas à progresser et est appelé à procurer aux pauvres et aux vieillards les plus grandes consolations.

Sous la protection de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de St-Antoine, cette œuvre de charité, dont les commencements sont bien pauvres, l'œuvre va durer et grandir et avant peu d'années un local plus vaste et mieux aménagé donnera l'hospitalité à un nombre plus considérable de vieillards pauvres et abandonnés. Pour le moment, l'Hospice ne peut recevoir qu'un nombre très restreint de pauvres dont les places sont déjà toutes retenues.

Les paroissiens de Louiseville sont heureux d'avoir cet établissement auquel ils feront honneur et à qui ils ne refuseront pas leurs sympathies et leur charité.

NOTES LOCALES

Notre vicaire, M. l'abbé Pothier Paquin, vient d'être nommé curé à St-Gérard de Magella. Il est remplacé par M. l'abbé Elisée Brunelle, vicaire de St-Adelphe.

M. et Mme Arthur Gaboury ainsi que M. et Mme W.-L. Gagné, de Montréal, en visite dimanche dernier chez M. W.-H. Gagné.

M. V.-R. Chenard, propriétaire de la Pharmacie Nationale et M. le Dr A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, de Berthierville, étaient de passage à nos bureaux dernièrement.

Naissances.—Le 13 mai, Joseph-Antoine-Yvon, fils de M. et Mme Denis Dauphinais, Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Rouleau de St-Viateur d'Anjou, oncle et tante de l'enfant.

— Le 24, Alberte-Rolande, fille de M. et Mme Adrien Bastien, Parrain et marraine: M. et Mme Wilbrod Paillé, grands-parents de l'enfant.

— Le 26, Marie-Claire-Jeannine, fille de M. et Mme Adélarde Cément, Parrain et marraine: M. et Mme Hervé Franceur, petits-cousins de l'enfant.

Sépulture.—Le 24 mai, Dame Virginie Lambert, épouse d'Alfred Gagnon, décédée à l'âge de 64 ans.

M. Joseph Brousseau, de Québec, expert en musique, de la Maison P.-T. Légaré, est de passage à St-Justin.

Mme Poulin (née Georgette Clément) de Montréal, en visite chez M. Arthur Lafrenière, est très dangereusement malade.

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mme Joseph Brissette qui était ma-

lade depuis plusieurs mois est maintenant en pleine convalescence.

M. et Mme Pierre Bussièrès, sont revenus enchantés d'une courte promenade à Montréal, chez leur fils M. Lionel Bussièrès; ils se sont rendus à Staynerville chez M. Antonio Bussièrès où ils ont eu l'honneur d'être parain et marraine d'un garçon, baptisé: J.-Pierre-Antoine-Roger. Mme Omer Rinfret portait l'enfant. Ils ont aussi visité Lachute Mills et Grenville.

M. l'avocat et Mme Comeau, des Trois-Rivières, ainsi que M. et Mme Pierre Bellemare, d'Yamachiche, en visite dimanche dernier chez M. Adélarde Morin.

Mlle Espérance Morin en visite à Montréal, la semaine dernière.

LOUISEVILLE

M. et Mme Zotique Legris ainsi que M. et Mme Albert Dugas de Montréal en excursion d'auto à Louiseville chez MM. Clovis Caron et Gédéon Béland.

M. et Mme A. Lamirande de Montréal de passage chez MM. Alphonse Gagnon et Geo.-Alfred Lamirande.

Mme Hormisdas Legris est revenue à Louiseville après une promenade de cinq semaines à Hull, St-Lambert et Montréal.

M. et Mme Bellemare de Montréal ainsi que M. et Mme J. Doucet chez M. Charlie St-Jean.

Mlle Jeannette Caron en voyage à Montréal.

La famille Benoit en voyage à Montréal.

Madame Clovis Caron a assisté aux funérailles de Mme Prudent Auger, décédée à l'Hospice de Ste-Ursule.

Madame Pierre Beauchemin de Amos (Abitibi) et ses enfants en promenade chez M. et Mme Frank Lafleur.

Dernièrement a eu lieu le mariage de Mlle Louisella Houde à M. Camille Saucier. L'heureux couple s'est rendu à Syracuse, N. Y. et a visité plusieurs villes américaines.

M. le Docteur et Mme Donat Bussièrès, de Montréal, chez M. Adélarde Bussièrès.

Mlle Antoinette Lambert est en promenade chez M. Zéphirim Lambert et M. Edouard Saucier.

M. Clovis Caron assistera à la réunion annuelle des Régistrateurs, qui se tiendra cette année aux Trois-Rivières.

Mme Napoléon Chevalier est revenue de Montréal après y avoir fait un séjour de 2 semaines.

Mme O.-E. Milot ainsi que Mme L. Gélinais, en voyage aux Trois-Rivières.

Mme H. Cadieux est revenue à Louiseville, après avoir passé l'hiver à Ottawa et à Montréal.

Mme Docteur Legris ainsi que sa fille Aline ont passé quelques jours à Montréal.

SHAWINIGAN

M. et Mme Paul Lafrenière ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée: Marie-Jacqueline-Lisette-Pierrette. Parrain et Marraine: M. Lorenzo et Mlle Laure Lemire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: garde Cury.

Mlle Laure Lemire, de Maskinongé, de passage chez sa sœur, Mme Paul Lafrenière.

Mme Omer Lefebvre et ses deux enfants: Germaine et Lucille, en promenade chez son père, M. Arthur Lacerte, de Louiseville.

M. Adrien Lefebvre, de St-Justin, de passage à Shawinigan, dernièrement.

Mme Arthur Lacerte et son fils Arthur, de Louiseville de passage pour quelques jours chez sa fille, Mme Omer Lefebvre.

M. Arthur Martin, de Grand'Mère, de passage ici dernièrement.

ST-EDOUARD

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Elie Trudel, née Mathilda Tough, décédée hier à l'âge de 73 ans et 6 mois. Les funérailles au-

ront lieu Mercredi, le 2 juin à 9 hres. Nos sympathies à la famille.

MASKINONGE

M. et Mme Léonard Lambert et leurs petits garçons: Roger et Raymond, de Montréal, de passage chez Mmes Lambert. Ils demeurent maintenant à leur nouvelle résidence, qu'ils ont fait construire récemment, rue de Loupommère, à Montréal.

Plusieurs amis se sont réunis à l'occasion de l'anniversaire de M. Chastance Desrochers, pas du côté de gare du Pacifique Canadien. Étaient présents: M. et Mme A. Foucault, Mlle Lesage et sa nièce Françoise, M. Gaspard Lafranière, Mlle Gaudet et Marcel Lafranière, M. Viateur Rainville et Mlle Julia et Céline Rainville, M. et Mme Arthur Baril et Mlle Jeanne. Il y eut chant, musique et parties de cartes. Tous se séparèrent à une heure assez avancée en emportant le meilleur souvenir de cette agréable soirée.

Merci pour les cadeaux généreux et qui ont été très appréciés.

NOCES D'OR SACERDOTALES DU CURE BONIN, DE ST-BARTHELEMI

Un magnifique jeu d'artifice a terminé jeudi soir dernier, les grandes fêtes organisées par Saint-Barthélemi à l'occasion du jubilé sacerdotal du curé Bonin. Des milliers de citoyens des autres paroisses étaient accourus pour participer à ces réjouissances.

Mgr Guillaume Forbes, à la fin de la messe qui s'est terminée à une heure, jeudi après-midi, a lu un télégramme, du souverain pontife, qui envoyait, à la demande de l'évêque de Joliette, sa bénédiction apostolique. Toute l'assistance se leva à la lecture du télégramme ainsi conçu: "Saint-Père bénit paternellement jubilaire et paroissiens."

Après l'allocation de Mgr Forbes, M. Arsène Valois, maire de Saint-Barthélemi, est entré dans le sanctuaire pour lire une adresse et présenter un calice d'or au jubilaire au nom de toute la paroisse. Rappelant les diverses étapes de la carrière du pasteur, il énumère ses principales œuvres durant son stage de dix ans comme vicaire à St-Jean-Baptiste de Montréal et ses séjours successifs comme curé à St-Côme, à Saint-Blaise, à Varennes et, depuis 23 ans, à Saint-Barthélemi, où il a embelli l'église, remplacé les dettes par des surplus et payé pour les études de nombreux enfants au séminaire de Joliette.

Voici un pâle résumé de la réponse de M. le curé:

Que rendrai-je au Seigneur pour tant de bienfaits? Au jour de mon ordination, en prenant le calice, j'ai dit: Ce calice, ce sera mon travail pour le service des âmes; je ne chercherai pas les honneurs, mais uniquement la gloire de Dieu.

Mes cinquante années de vie sacerdotale représentent 26,250 messes bien comptées et près de 800,000 sacrements administrés. Il y a de quoi s'émouvoir et appeler l'indulgence pour mes infidélités et offrir à Dieu mes actions de grâces pour tant de bienfaits. Aussi m'abîmé-je dans mon insuffisance et réclame les grâces d'En Haut.

Monseigneur, par l'éclat de votre présence, vous ennoblissez cette fête et remplissez de joie le cœur de mes paroissiens qui gardent pour vous des sentiments de vénération, de respect et de soumission. Je vous remercie cordialement en particulier pour votre bienveillance si délicate qui a su m'obtenir la bénédiction apostolique que vous venez de me communiquer.

M. le chanoine Isaïe Clairoux, vicaire forain, curé de Berthierville, a pro-

noncé un sermon remarquable, après l'Evangile.

M. le notaire J.-A. Barrette a présidé après la messe un banquet servi sous une tente dans la cour du collège. Il a remercié tous les assistants et les organisateurs qui l'ont secondé. Il a fait l'éloge du jubilaire.

Les autres orateurs ont été le R. P. L.-J. Morin, C.S.V., le curé S. Côté et le jubilaire.

Petites Annonces

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 15,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

BEL EMPLACEMENT à vendre, situé au village de St-Barthélemi avec maison à deux logis, lambrissée en tôle, bâtiments, eau, électricité, etc. Bon site pour un commerce quelconque. Bas prix et bonnes conditions. S'adresser à Mme Tancrede Houle, St-Barthélemi, P. Q. 8-3fs.

BOIS A VENDRE. — Un beau lot de bois de pin et de bois-blanc, de toutes sortes, à vendre à bas prix. S'adresser à Homère Doucet, Ste-Elisabeth, Co. Joliette, P. Q. 8-26 — 4 fs.

TERRE A VENDRE. — Une belle terre à vendre, située à 4 milles de la ville de Drummondville, à un mille des chars et 15 arpents de l'école. La terre mesure 7 arpents sur 28 de profondeur, 3 bonnes granges, bâtiment en ciment, maison construite depuis 4 ans, en briques, bien finie, ainsi que toutes les machines agricoles: lieuse, distributeur d'engrais, voitures doubles et simples, semeuse, charrue, moulin à battre, banc de scie, etc; 25 bêtes à cornes, dont 8 vaches, 4 moutons, 60 poules, 3 chevaux, etc. Vendra à un prompt acheteur pour \$10,000.00 avec des conditions très faciles. S'adresser à M. Lucien Gagnon, R. R. 2, Wickham West, Comté de Drummond. 7-3 fs.

A VENDRE. — Manufacture de liqueurs douces, avec source d'eau minérale, très bonne clientèle. Aussi, maison à deux logements, au centre de la ville. S'adresser à J.-Henri Houde, B. P. 297, Nicolet, P. Q. 5-3 fs.

SUCRERIE A VENDRE. — Vingt arpents en superficie ainsi que tout l'outillage au complet. Pour plus amples détails s'adresser à M. Agapit Cloutier, St-Justin, P. Q. 4-3fs.

TERRE A VENDRE. — 150 arpents de bonne terre, bien logée, à 20 arpents du village, aqueduc personnel, bon roulant, comprenant tout ce que l'on peut trouver chez un cultivateur moderne. S'adresser à Dame Vve U. Legris, St-Léon, comté de Maskinongé. 4-3fs.

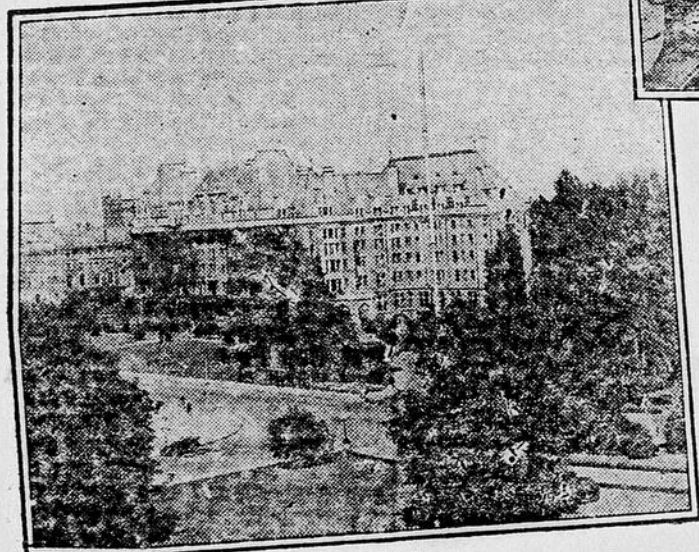
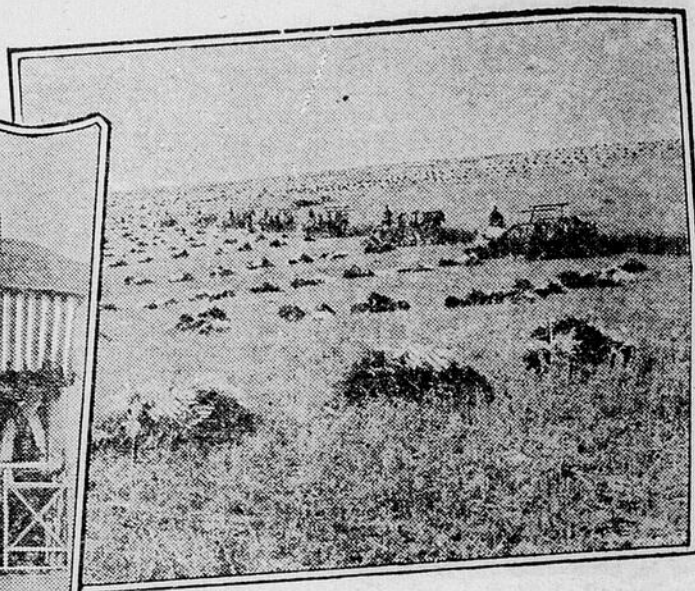
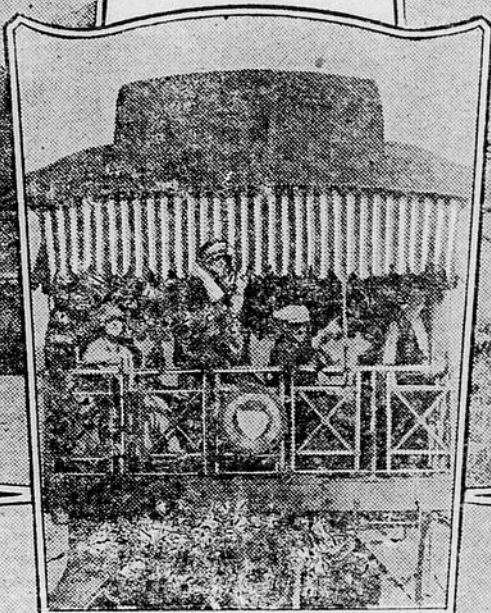
TERRE A VENDRE. — Magnifique terre de 105 arpents tout en culture, terre franche, située sur un beau site, à quatorze arpents de la ville des Laurentides. Avec bonnes bâtisses, poulailler moderne, aqueduc et électricité. Cette terre appartenait autrefois à M. Narcisse Brissette. S'adresser au propriétaire actuel: M. Charles-Edouard Brassard, St-Lin, P. Q.

A VENDRE. — Agrès de sucrerie: 1000 chaudières, 1100 chalumeaux "Grimm", 1 barrique de 35 seaux, 1 tonne en chêne de 240 gallons, bac, etc. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à Philippe Desfossés, St-Barthélemi, P. Q. 3-an.

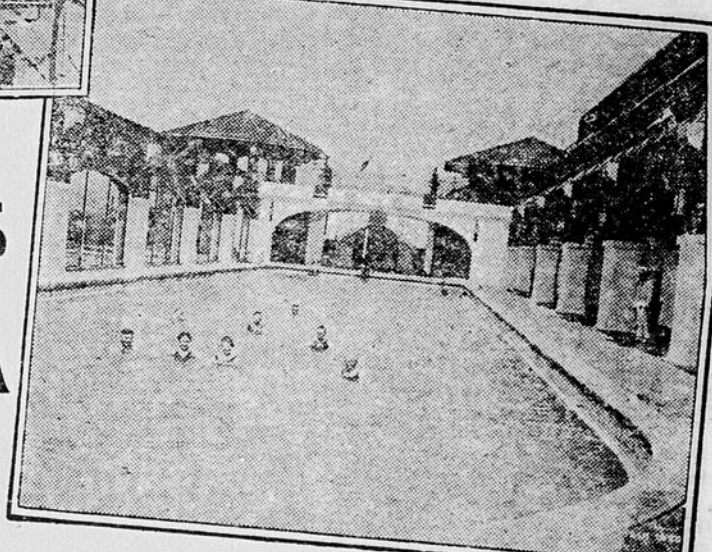
— Si vous voulez aider à une œuvre religieuse et patriotique, faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

DEUXIÈME VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A LA COTE DU PACIFIQUE

Il aura lieu au mois de juillet prochain, sous la direction personnelle de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université.—Le voyage durera 21 jours, du 3 juillet au 24 inclusivement.



A
TRAVERS
LE
CANADA
DU
3 au 24
Juillet



En haut, de gauche à droite: Le Lac Louise, la villégiature par excellence des Montagnes Rocheuses. Plate-forme du wagon-observatoire d'un train de luxe du Pacifique Canadien. A travers les immenses champs de blé des prairies canadiennes. En bas: L'hotel "Empress", à Victoria, point extrême-ouest touché par les excursionnistes. La piscine d'eau chaude sulfureuse du bain du gouvernement, à Banff.

DESIRANT se rendre aux nombreuses demandes qui lui vinrent de toutes parts à la suite de son magnifique voyage de l'été dernier à la Côte du Pacifique, l'Université de Montréal vient de décider de renouveler cette année cette mémorable excursion. Elle aura lieu de nouveau par voie du Pacifique Canadien et sera, cette fois, sous la direction personnelle de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université.

Comme l'an dernier, ce voyage transcontinental se fera en juillet, le train spécial quittant Montréal le 3 de ce mois, pour y revenir le 24 suivant, après une absence de 21 jours durant lesquels les excursionnistes auront pu visiter à peu près tout ce que le Canada a de plus intéressant et de plus pittoresque.

L'Université de Montréal, qui comprend bien toute l'importance qu'il y a pour nous, Canadiens de langue française, de voyager d'abord dans notre propre pays, afin de se mieux renseigner sur son histoire, ses ressources, ses industries et ses beautés naturelles, est heureuse de pouvoir offrir une seconde fois à nos compatriotes, l'avantage de faire ce voyage

en d'aussi intéressantes conditions. Elle invite conséquemment à se joindre à elle dans cette instructive randonnée, non seulement ses élèves, anciens et nouveaux, mais aussi tous les Canadiens-français, hommes ou femmes, qui seraient tentés de profiter de l'occasion.

L'extrême satisfaction exprimée par tous ceux qui furent de l'excursion de l'Université de Montréal à Vancouver et Victoria, l'été dernier, ainsi que l'intérêt manifesté dans tous les milieux pour cette originale entreprise éducative, semblent être des gages de succès sérieux pour le voyage de l'été prochain. L'Université compte bien d'ailleurs ne rien négliger pour obtenir ce résultat. C'est ainsi qu'elle a commencé par s'assurer le concours du Pacifique Canadien, dont les trains et les bateaux sont non seulement réputés pour leur confort, mais dont le réseau est extrêmement varié et permet d'accomplir une randonnée des plus intéressantes. Ce réseau a encore l'immense avantage de desservir, dans les montagnes Rocheuses, des villégiatures d'une beauté unique, des endroits qui, comme Banff et Lac Louise, font l'admiration des touristes de tous les pays du monde.

L'itinéraire de ce voyage de l'Université est donc varié autant que possible, en raison même du tracé du Pacifique Canadien. Mais soucieux d'exclure toute monotonie au cours de cette excursion de trois semaines, les organisateurs ont en plus prévu la variété dans les moyens de transport, ainsi que dans les arrêts en cours de route. Chemins de fer, bateaux, automobiles, séjours dans de luxueuses hôtelleries ou dans d'agréables camps de chalets, arrêts du train en face des sites les plus majestueux des Rocheuses, rien ne sera négligé pour amuser et instruire en même temps les excursionnistes.

Le train que fournira le Pacifique Canadien en cette occasion, offrira tout le confort qu'il est possible d'obtenir en chemin de fer. Les voyageurs de l'an dernier se rappellent encore l'existence agréable qu'ils menèrent à bord du luxueux convoi qui les conduisit jusqu'à Vancouver et les en ramena. Il en sera de même cette année. Le train sera composé de wagons de tout premier ordre, wagons-lits, wagon-restaurant, wagon-observatoire, etc., et le personnel qui en aura la charge sera choisi avec soin.

La cuisine sera tout spécialement soignée.

Le départ aura lieu de la gare Windsor, à Montréal, samedi le 3 juillet. Se dirigeant immédiatement vers l'Ouest, le train entrera à Winnipeg deux jours plus tard. Ce sera le premier arrêt d'importance. Il y en aura ensuite d'autres à Regina, Moose Jaw et Calgary. C'est en cette dernière ville que seront aperçus pour la première fois les sommets neigeux des montagnes Rocheuses. Les voyageurs séjourneront ensuite à Banff, se rendront à Windermere en automobile, et à Vancouver par voie de Nelson, du lac Kootenay et du Kettle Valley Ry.

Le retour, de Victoria et Vancouver, s'effectuera par la voie principale du Pacifique Canadien, qui réservera aux excursionnistes les plus grandes panoramas. Revelstoke, Glacier, Field Lac Louise et Banff seront les principaux points d'arrêt dans les montagnes. Puis ce sera Edmonton, Saskatoon, Winnipeg et Fort William. Ici l'on s'embarquera pour une traversée de deux jours sur les Grands Lacs. Il y aura enfin visite de Toronto et des chutes Niagara avant le retour à Montréal.